

Gilbert LOVIS



# VIEUX CONTES DU JURA

Recueillis à Ocourt par Jules Surdez

Patois - Français

ASPRUJ 1991

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Rural Jurassien

## Du même auteur sur le même sujet

- « Au temps des veillées. Essai sur la mentalité paysanne jurassienne 1880-1930 »; Develier, ASPRUJ, 1981, 304 pages.
- « Auguste Quiquerez et nos vieilles gens » ; Develier, ASPRUJ, numéro spécial de «L'Hôtâ», 1982, 42 pages.
- «Jules Surdez : Animaux et contes fantastiques du Jura» ; Porrentruy, Editions du Pré-Carré, 1984, 164 pages.
- «Récits traditionnels et renaissance dialectale dans le Jura»; Develier, ASPRUJ, in «L'Hôtâ», 1985, 15 pages.
- « Contes fantastiques du Jura recueillis par Jules Surdez»; Bâle, SSTP, 1987, y compris version patoise dite par le Djosèt Barotchèt, cassette réalisée par la Radio suisse romande, 223 pages.
- « Jules Surdez et la transmission de la littérature orale du Jura » ; Porrentruy, in « Actes » SJE, 1987, 35 pages.
- « A la recherche des contes perdus » ; Sierre, Monographie SA, in « Contes et récits du Jura » de Carinne Concerut, Philippe Grand et Gilbert Lovis, 1987, 71 pages.
- « Le conte du Rouge-Poulet. Peut-il y avoir un lien entre la littérature orale du Jura et celle du Burkina Faso ? » ; Develier, ASPRUJ, in «L'Hôtâ», 1989, 14 pages.
- « La fée de Monturban » ; Porrentruy, CER, in « Jurassica » N°4, 1991, 6 pages.

## Table des matières

### introduction :

Avertissement au lecteur. Note de FASPRUJ. ....	5
Eléments du patrimoine culturel jurassien, les récits populaires. ....	6

### Contes fantastiques d'Ocourt :

Lai baîchate â poi d'oue. / La jeune fille aux cheveux d'or. ....	11
Le boirdgie de tchievres. / Le chevrier. ....	16
Lai méchainne soeur. / La méchante soeur. ....	19
Lai montaigne de voirre. / La montagne de verre. ....	20
Lai noire dgerenne. / La poule noire. ....	26
Le foulta. / Le lutin. ....	28
Les cîntyè bâssins. / Les cinq jumeaux. ....	30
Lai fôle des cîntyè l'apchârd. / Le conte des cinq brigands. ....	34
Le Petét Pueçat. / Le Petit Poucet. ....	41
Le bieû l'ôjé. / L'oiseau bleu. ....	45
In drôle d'ôjé. / Un drôle d'oiseau. ....	47

### Annexes :

Sources. ....	49
Repères bio-bibliographiques sur Jules Surdez. ....	51
Index des régions, des localités et des toponymes. ....	54
Index des personnages. ....	55
Lexique des matières et des termes régionaux. ....	58
Remerciements. ....	65

**ASPRUJ**  
**Association pour la sauvegarde**  
**du patrimoine rural jurassien**

**Comité**

**Présidente d'honneur :** Jeanne Bueche, architecte  
Rue du 23-Juin 36, 2800 Delémont

**Président :** Pierre Froidevaux, ingénieur civil  
Rue du Mont-Terri 10, 2800 Delémont  
Tél. 066/229273 ou 039/51 18 60

**Vice-président :** Philippe Gressot, architecte  
Rue des Annonciades 12, 2900 Porrentruy  
Tél. 066/666227

**Secrétaire :** Lily Theurillat  
Rue de la Constituante 3, 2800 Delémont  
Tél. 066/223977

**Fichier et abonnements :** Catherine Mattioni-Scheurer, secrétaire  
Rue des Frênes 11, 2802 Develier  
Tél. 066/223751 (bureau);  
066/226648 (privé)

**Caissier :** Henri Loviat, comptable féd. dipl.  
Rue du Canal, 2822 Courroux  
Tél. 066/228607

**Membres :**

Eliane Donzé-Godat, retraitée  
Creux-de-la-Terre 10, 2800 Delémont  
Tél. 066/222831

Antoine Houllmann, mécanicien  
Dos-les-Laves 115, 2718 Lajoux  
Tél. 032/919756

Pierre Dauwalder, géologue  
Derrière-Montet 56, 2517 Diesse  
Tél. 032/919756

Michel Babey, enseignant  
Rue des Longues-Royes, 2854 Bassecourt  
Tél. 066/567704

Nicolas Gogniat, architecte  
Haut-du-Village 24, 2718 Lajoux  
Tél. 032/919741

Marguerite Membrez  
Rue de la Constituante 3, 2800 Delémont  
Tél. 066/221673

**Rédaction :** Georges Schindelholz, prêtre-journaliste,  
2916 Fahy  
Tél. 066/766121

**Musée rural :** Pierre Gogniat, mécanicien  
Vacherie 10, 2718 Lajoux  
Tél. 032/919676

## Avertissement au lecteur

L'usage du patois étant de moins en moins répandu, pour permettre à chacun de découvrir ces récits, j'en donne une traduction française. Traduire des contes, ce n'est pas une tâche aisée ! Qui n'opte pas pour la traduction quasiment littérale et ne s'efforce pas constamment de respecter cette règle risque fort de créer une nouvelle histoire plutôt que de traduire le récit original.

Faute d'ainsi veiller au grain, les mots choisis peuvent fortement s'éloigner du vocabulaire dialectal. Pire: l'usage fréquent de synonymes, l'emploi de tournures littéraires françaises, l'élimination des nombreux *qui*, *que*, tout à coup, etc., l'abandon d'expressions inhabituelles, le remplacement de formules aussi familières que «*comme m'a tiu*» par d'autres moins réprochées par notre français volontiers pudibond, bref tout devient envisageable, et bien vite la traduction n'est plus qu'un lointain reflet du texte original.

Les seules libertés que je me sois permises concernent certaines tournures grammaticales patoises trop éloignées

du français pour qu'on puisse les traduire mot à mot sans gêner le lecteur, par exemple j'ai choisi d'écrire «*l'oiseau bleu*» plutôt que «*le bleu l'oiseau*».

Que le lecteur qui néanmoins sera chagriné par ce style peu châtié ou la verveur de certains passages veuille bien faire preuve de bienveillance en sachant que l'essentiel est, pour moi, de permettre à chacun d'approcher la littérature orale patoise du Jura sans fard ni fioriture, dans la plus grande authenticité possible.

Si l'emploi de régionalismes, voire la conservation de termes patois m'a parfois semblé indispensable pour rendre la saveur de ces histoires, j'ai cependant veillé à ce que le lecteur puisse aisément connaître la signification de ces mots grâce au lexique donné en fin de volume, lexique qui présente aussi les matières et est complété par un index des personnages et des lieux.

G. LOVIS

## Note de l'ASPRUJ

*Il a été dit dans la presse jurassienne : « C'est un crime de traduire le patois ». C'est vrai, Monsieur G. Lovis s'est heurté aux nombreux obstacles qui se dressent sur le parcours du traducteur, lorsqu'il doit saisir et reproduire la saveur des mots et la sensibilité de la formulation des phrases dites en patois.*

*Monsieur Lovis a renoncé à en faire un texte littéraire; c'eût été sacrifier sur l'autel des académiciens le charme du patois et des contes. La traduction littérale qu'il donne apparaît comme une langue parlée, différente de la nôtre; elle ignore la grammaire, les règles qui président à l'ordre des mots et à la construction des phrases du français scolaire. Le résultat est une surprise; c'est une nouvelle langue qui est proposée au lecteur; à lui d'en découvrir le charme.*

*Encore un conseil: lisez les deux textes. D'abord en patois, ensuite en français; l'exercice en vaut la peine... et puis contez-les à l'occasion de vos fêtes familiales.*

## Eléments du patrimoine culturel jurassien, les récits populaires

Il y a déjà dix ans, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Rural Jurassien (ASPRUJ) publiait « Au Temps des Veillées », mon essai sur la mentalité paysanne jurassienne durant les années 1880-1930. Depuis lors, je poursuivis mes recherches afin de répondre à cette interrogation: quand la veillée était encore l'un des moments privilégiés de la vie culturelle pour la majorité des Jurassiens, grâce à quelles histoires nos aïeux s'évadaient-ils de leurs préoccupations quotidiennes? Tout en apportant des éléments de réponse à cette question, ce numéro spécial de « L'Hôtâ » poursuit aussi deux buts : contribuer à la mise en valeur de la littérature orale du Jura et favoriser la sauvegarde d'une des sources de la culture jurassienne, le patois.

Inédite, la documentation utilisée à cet effet est due à Jules Surdez, chercheur amateur dont la vie et l'œuvre sont résumées dans les repères bio-bibliographiques qu'on trouvera dans les annexes. Sa vie durant, cet instituteur jurassien consacra tous ses loisirs à la défense et à l'illustration du patois, et l'ampleur même de la collection qu'il constitua (plus de 3000 pages inédites...) impose une publication sous forme de fascicules. Ce numéro spécial de « L'Hôtâ » constitue donc un nouveau pas dans la mise en valeur de ce trésor éparpillé dans diverses archives de Suisse; pour connaître l'importance, l'origine et les lieux de conservation de cette collection, on voudra bien se reporter aux publications énumérées ci-contre.

En cette année du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération helvétique, la République et Canton du Jura a le privilège de présenter le volet littéraire des manifestations commémoratives ; grâce au conteur Pierre Schwaar, une place importante est heureusement réservée à la littérature orale de Suisse, preuve que l'art de conter connaît un renouveau qui mérite notre soutien. Bien que n'étant pas conteur, j'ai donc voulu apporter ma modeste contribution à cette heureuse action en publiant à nouveau quelques contes recueillis par Jules Surdez. Je sais gré aux responsables de l'ASPRUJ d'avoir

soutenu mon projet, soit éditer ce recueil de contes provenant d'Ocourt, le village où le folkloriste passa son enfance et sa jeunesse.

Chronologiquement, ce sont les plus anciens récits recueillis par Jules Surdez. En 1882, il vint habiter Ocourt avec sa mère et son frère, peu après le départ du père pour l'Amérique, départ consécutif à la crise économique qui causa alors tant de problèmes dans maints foyers jurassiens. Les parents du folkloriste surmontèrent si mal cette épreuve qu'ils se séparèrent, et la jeune maman n'eut plus d'autre solution que de venir se réfugier chez ses parents. Selon des notes patoises de Jules Surdez que je traduis, sa prise de contact avec Ocourt se passa ainsi :

Un soir d'automne, une douzaine d'années après la guerre de septante, une jeune femme, enceinte de trois mois, qui donnait la main à ses deux garçonnetts, s'en allait le long de la route qui mène de Saint-Ursanne à Ocourt. Il faisait aussi nuit que dans la panse d'une noire vache et les brouillards qui montaient du Doubs étaient si épais qu'on ne voyait pas le doigt devant l'œil. La femme et les deux enfants tremblaient de peur et de froid. Le vent soufflait dans la forêt. Les chouettes râlaient dans les trous des bancs de rochers. Des canards sauvages causaient du nez dans les roseaux. Des chiens aboyaient sur les hauteurs. La femme et les petits sursautèrent quand une loutre sauta dans le Doubs. Enfin arrivée chez ses parents, Maria Surdez-Chappuis raconta son malheur à ses père et mère surpris de la voir arriver nuitamment chez eux avec deux enfants pendus à ses flancs et un en son sein.

— Tu serviras au cabaret, je ferai le ménage! lui dit sèchement sa mère au lendemain de cette arrivée inopinée, car malgré son humeur grincheuse elle avait bon cœur et acceptait de garder cette fille qui s'était mariée bien jeune et malgré l'opposition de ses parents.

La famille Chappuis n'était à Ocourt que depuis trois ou quatre ans seulement, depuis que grand-papa Xavier avait

perdu l'emploi de modelleur qu'il exerçait aux Forges d'Undervelier. La sidérurgie jurassienne périclitait et, comme il était sans fortune, pour survivre durant sa vieillesse (il avait alors plus de 70 ans), il avait dû chercher une autre occupation. Sa femme (de 15 ans sa cadette) choisit de devenir aubergiste à Ocourt pour gagner le pain quotidien du ménage. Malheureusement pour les nouveaux venus, le temps où les usines de Bellefontaine travaillaient les métaux à plein rendement n'était déjà plus qu'un souvenir. Certes, Xavier Stockmar s'était battu pour les sauver, mais en 1863 il avait finalement dû fermer cette entreprise fondée en 1564, et la population avait alors fortement diminué; le village ne comptait plus que 29 ménages quand la famille Chappuis vint exploiter l'auberge des Deux-Clés. Malgré une forte émigration, les terres cultivables étaient trop rares pour assurer un revenu suffisant à chaque famille ; quand Jules Surdez séjournait à Ocourt, pour bon nombre d'anciens ouvriers sidérurgistes l'agriculture n'était toujours qu'une activité secondaire ; dans un texte patois que je traduis, le folk-loriste évoque ainsi la situation économique d'Ocourt vers 1890.

Il n'y avait guère que trois cents âmes. C'étaient, sauf deux ou trois gros paysans, des gens encore assez pauvres, qui n'élevaient que des chèvres et des brebis, ou qui n'avaient guère qu'une vache et deux trois porcs à Fétable. Les artisans, le maréchal, le menuisier, le sellier, le vannier, le tailleur, la couturière, le tisserand avaient du mal de s'en tirer. D'aucuns pratiquaient un peu tous les métiers : couvreur, taupier, castreur, saigneur de porcs, chasseur, oiseleur, pêcheur, contrebandier, bûcheron, essarteur, sarcleur, éleveur d'escargots, vendeur de pissenlits, de racines de réglisse sauvage, de cresson de fontaine, de doucette, de fougère, de dentaire pennée, de muguet et d'autres fleurs. Le gendarme, le régent, le curé, eux-mêmes tiraient le diable par la queue. La cabaretière, le petit épicier, le maréchal auraient pu s'en tirer si les gens les avaient payé. Mais il fallait faire crédit aux

plus à l'aise ! Si on allait acheter une faucille à la forge, de la grisette à la boutique, de la goutte au cabaret, on ne payait jamais comptant, mais le plus tard possible, et, bien souvent, jamais. « Vous inscrirez ça ! », qu'on se contentait de dire. («An lai rive de l'Ave».)

La famille Chappuis ne resta à Ocourt que jusqu'à la mort de Joséphine, et même si grand-papa Xavier était enseveli au cimetière paroissial de La Motte, tous quittèrent le village, y compris Maria Surdez. Sa vie durant, Jules Surdez revint chaque année à Ocourt pour bavarder avec des amis d'enfance et des connaissances, occasions de rapporter à chaque fois une moisson de notes sur la petite communauté des bords du Doubs qui l'avait à jamais marqué de son heureuse empreinte. Voilà très, très brièvement évoquées les conditions dans lesquelles notre témoin séjourna dans le village où il recueillit plus de cent cinquante récits, notamment les onze contes publiés aujourd'hui.

Grâce à une citation, j'aimerais préciser dans quelle perspective il faut situer le répertoire traditionnel de notre région. Il fait partie d'un ensemble universel que Paul Delàrie, dans la préface de son monumental catalogue raisonné du conte populaire français, a ainsi évoqué : « Les empires ont croulé, les civilisations ont disparu, des révolutions politiques, religieuses, économiques et sociales ont bouleversé les États, mais les histoires qui charmaient le menu peuple et parfois les grands eux-mêmes au temps de Ramsès II, de Séméramis et de la reine de Saba, que se disaient les soldats d'Alexandre autour des feux de camp, les pâtres des Hauts-Plateaux de l'Asie centrale en gardant leurs troupeaux, ou que répétaient au début de l'ère chrétienne les moines bouddhistes en leur donnant un sens moral, ces histoires venues on ne sait d'où ont volé de lèvres en lèvres à travers le temps et à travers l'espace et vivent encore dans la mémoire de certains conteurs français.» («Le conte populaire français», tome I, Paris, 1985, p. 8.)

Dans un article intitulé : « Le conte du Rouge-Poulet. — Peut-il y avoir un lien entre la littérature orale du Jura et celle du Burkina Faso? » (« L'Hôte » 1989), j'ai donné un exemple de l'universalité des histoires populaires, aussi aimerais-je rappeler que l'habituelle tendance à limiter les récits fantastiques aux seuls contes qui évoquent les aventures de Cendrillon, les malheurs du Petit Chaperon Rouge ou les exploits des sept petits compagnons de Blanche-Neige, autrement dit ne songer qu'aux contes de fées (en outre souvent considérés comme juste bons pour amuser les enfants !) équivalait à se priver de l'essentiel.

En effet, les fées sont bien rares dans la littérature orale du Jura et, mises à part quelques furtives « Dames blanches », on ne connaît chez nous que la « Tante Arie », une fée dont d'ailleurs très peu de récits content les faits et gestes, qui, en outre, étend aussi son règne en Franche-Comté voisine, pour le moins.

La littérature orale est beaucoup plus riche que cela. La collection de récits constituée à Ocourt par Jules Surdez comprend non seulement les contes fantastiques publiés ici, mais aussi des contes réalistes ou religieux, des histoires de revenants ou d'animaux, des légendes, des récits facétieux, des fariboles, des historiettes et des anecdotes typiques de l'humour d'antan, bref, plus de mille images singulières de la société qui les vit naître.

Les contes fantastiques ou merveilleux sont des récits très variés et volontiers complexes; ils comportent des éléments surnaturels, en principe non chrétiens, et font intervenir des êtres fantastiques et des objets magiques, mais leur classement typologique est affaire de spécialistes, à qui je laisse ce soin.

L'usage du patois étant de moins en moins répandu, pour permettre à chacun de découvrir ces récits, j'en donne une traduction française aussi fidèle que possible.

Publier une anthologie de la littérature orale du Jura reste mon rêve, car j'estime regrettable que la riche collection

de récits populaires jurassiens transmis par Jules Surdez ne soit pas mise à disposition de tout un chacun. Cette carence limite l'enrichissement culturel du Jura, car, contrairement à ce qu'on pourrait penser, la littérature orale traditionnelle n'est pas un patrimoine mort. Comme une œuvre théâtrale ou un opéra sont recréés lorsqu'ils sont à nouveau présentés sur scène, les contes populaires renaissent quand un conteur les dit en les insérant dans la vie culturelle de son temps.

La publication de la version originelle patoise me semble d'autant plus nécessaire que le langage de nos aïeux est, lui aussi, menacé de disparition. Bientôt le patois sera surtout la langue du cœur des Jurassiens cultivés, qui s'efforceront de lire les contes de nos Anciens dans le texte...

Les derniers patoisants de langue maternelle quittent ce monde sous nos yeux et il est urgent d'associer écrit et enregistrement pour diffuser les récits vernaculaires en patois, la musicalité de cette langue ne pouvant à mon avis être préservée par le livre uniquement. Aussi est-ce avec grand plaisir que j'ai pu joindre à cette publication l'enregistrement de la version patoise de ces onze contes. Avec la collaboration de M. Raymond Erard, de Porrentruy, un disque compact a pu être réalisé grâce au soutien du Bureau de l'ASPRUJ, qui sous l'impulsion de son président, M. Pierre Froidevaux, a accepté de se lancer dans cette aventure ; aussi les amis de notre séculaire langage pourront-ils découvrir ces récits comme si un conteur patoisant venait passer une veillée chez eux. Quant aux... bonnes fées qui ont permis la réalisation de ce document sonore aussi précieux qu'onéreux, il s'agit de la Délégation jurassienne à la Loterie romande et du Gouvernement de la République et Canton du Jura ; aux autorités et tous ceux qui ont soutenu mon projet, notamment MM. Jean-Fred Bourquin et Olivier Frutiger, responsables de l'émission « Nos patois » à la Radio Suisse romande Espace 2, vont mes plus chaleureux remerciements.

Revenons à Jules Surdez, sans qui rien n'aurait pu être réalisé. Pour conclure, précisons que le premier repère chro-

nologique certain de son travail en faveur de la transmission des contes est lié à sa collaboration avec Arthur Rossât (1858-1918), un dialectologue avec lequel il œuvra dès 1911. Recueillir des contes n'était pour Surdez qu'une activité parmi bien d'autres, et il faudra attendre 1927 avant de le voir à nouveau publier des récits traditionnels ; puis plus rien jusqu'à sa mise à la retraite en 1939; mais dès cette année-là, avec patience et ténacité, il mit au point ses notes en la matière : d'abord « Contes et légendes patois collectionnés par Jules Surdez en Ajoie, dans le Clos-du-Doubs et les Franches-Montagnes pendant 50 ans», soit dix-sept cahiers inédits acquis par l'Etat de Berne et dont sont tirés la plupart des contes publiés ci-après ; ensuite 40 « Contes fantastiques du Jura bernois » ; enfin 120 « Récits facétieux de Bonfol et du

Peuchapatte » ; ces deux derniers dossiers furent remis à la Société suisse des traditions populaires, à Baie, entre 1938 et 1941.

Dans l'introduction des 10 contes fantastiques qu'il publia en 1942, Jules Surdez déclare : « Le lecteur qui ne pourra en lire la transcription patoise comprendra difficilement ce que les foies renferment d'attachant, de charme et de gaîté. Le talent du conteur, son entrain, sa malice, contribuent grandement au succès du conte fantastique. Il fait mieux ressortir le coloris de l'expression, le pittoresque de l'image, la hardiesse de la métaphore, avec une verve tour à tour grave ou railleuse, qui lui donne une saveur et un charme exquis. »

Conteurs, vous avez la parole ! Elle est irremplaçable.

<sup>1</sup> «An lai rive d Ave», Bibliothèque nationale suisse, Berne.

Repères biographiques et de l'entourage parental de Jules Surdez à Ocourt : Maria Surdez (1860-1920), sa mère, née à Undervelier où elle passa son enfance; Xavier Chappuis (1816-1885), son grand-père, originaire de Mervelier ; Joséphine Toumoux (1831-1895), née à Montandon, en Franche-Comté, sa grand-mère.

Le 25 février 1878, mariage de Jules Auguste Surdez et de Maria Chappuis, les parents du folkloriste ; la mariée avait 17 ans et demi, l'époux 25.

## 1. Lai baichatte a poi d'oue

E y avait enne fois, i ne sais pus à diaïlle laïvoué, in tcheussou et peus in pâтчou, que rôlint pai les pays et qu'airrivent à moitan de bôs épâs. Tot d'in còp èls ôyennent trâs aïdiaïces que se baïttint enson in tchaïrme.

— Tires-y dechus, que diét le pâтчou à tchessou.

— Ma foi, nian, qu'y réponjèt le tcheussou, poquoï tiuè ces trâs poueres ôjés? Qué mâ nos aint-és fait? C'en serait des colons, i ne dis pe que nian, mains des aïdiaïces, des poueres aïdiaïces! At-ce qu'elles vaillant in còp de fusil?

— Tot ce que ritte et peus que voule ât bon ai tirie, pésséme ton aïrme.

De doux còps de fusil èl aivâle doues des aïdiaïces mains è tiré à moins vingt còps chus lai tràjïeme sains pouyé lai faire ai tchoire. Tôt d'in còp, di temps que le pâтчou rechardegeât son aïrme, l'aïdiaïce t'y veniét crevè les doux oeils ai còps de bac. Aïprès, dâs tos les câres des bôs, s'aïmoïnnement des centaines d'aïdiaïces que s'aïbaïttentent dechus le pâтчou aïveüyie et le dévouerrent en moins d'enne heure. L'aïdiaïce qu'était demoèrè des trâs que se baïttint déchendèt di tchaïrme dire à tcheussou: Voici enne pième de mai quoue. Tiaint que te lai voidjerés chus toi te veus pouyé compoïre le langaidge des bêtes. Te voirrés pus taïd cman çoli te veut rendre service. S'i te lai baïlle, ç'ât po te remèchiè de ne pe aivoi voyu tirie chus moi et mes doues caïmerâdes cman te le demaïndât ç'te reùjure de pâтчou! At-ce qu'èl ât pus aïvaincie mitenaint? Craïs-me, tai foue-tchunne ât faite, mains vais demoèrè en lai Velle. Le bon Due te moïnneuche!

Aï poïnne arrivè en lai Velle ât-ce qu'è n'eut pe lai tchaïnce d'être pièdie cman vâlat à tchéte di prince! C'en feut bïntôt lu que feut tchaïrdgie de conduire lai carrouesse di prince. C'ât lu que se pouéyât redrassie tôt le long de lai Velle...

E se raïpellé in djoué que lai pième de l'aïdiaïce était encoé dedains son baluchon. E l'allé poïre po l'aivoi dechus lu tiaïnd qu'èl âdrâit se pouërmenè, lai vâprèe, en carrouesse

## 1. La fille aux cheveux d'or

Il y avait une fois, je ne sais plus au diable où, un chasseur et un pêcheur qui roulaient par les pays et qui arrivèrent au milieu de bois épais. Tout d'un coup ils ouïrent trois pies qui se chamaillaient au sommet d'un charme.

— Tire-leur dessus! dit le pêcheur au chasseur.

— Ma foi, non, lui répondit le chasseur, pourquoi tuer ces trois pauvres oiseaux? Quel mal nous ont-ils fait? Si c'étaient des pigeons, je ne dis pas non, mais des pies, des pauvres pies! Est-ce qu'elles valent un coup de fusil?

— Tout ce qui court et qui vole est bon à tirer, passe-moi ton arme.

De deux coups de fusil il abattit deux des agasses, mais il tira au moins vingt coups sur la troisième sans pouvoir la faire choir. Tout d'un coup, pendant que le pêcheur rechargeait son arme, l'agasse vint lui crever les deux yeux à coups de bec. Après, de tous les coins des bois, s'amènèrent des centaines de pies qui s'abattirent sur le pêcheur aveuglé et le dévorèrent en moins d'une heure. L'agasse qui était demeurée des trois qui se battaient, descendit du charme pour dire au chasseur:

— Voici une plume de ma queue. Tant que tu te la garderas sur toi tu veus pouvoir comprendre le langage des bêtes. Tu verras plus tard comme cela veut te rendre service. Si je te la donne, c'est pour te remercier de ne pas avoir voulu tirer sur moi et mes deux camarades comme te le demandait ce vaurien de pêcheur! Est-ce qu'il est plus avancé maintenant? Crois-moi, ta fortune est faite, mais va demeurer à la ville. Le bon Dieu te conduise!

A peine arrivé à la ville est-ce qu'il n'eut pas la chance d'être engagé comme valet au château du prince! Ce fut bientôt lui qui fut chargé de conduire le carrosse du prince. C'est lui qui pouvait se redresser tout le long de la ville...

Il se rappela un jour que la plume de la pie était encore dans son baluchon. Il alla la prendre pour l'avoir sur lui quand il irait se promener, l'après-midi, en carrosse avec le prince. Cela ne manqua pas d'arriver. On vint bientôt lui

d'aivô le prince. Coli ne mainqué pe d'airrivé. En y venion bintôt dire d'aipiéyie les tchevâx po allè faire in toué dains les bôs. Cman qu'èl aivaît lai piéume d'aidiaice chus lu è compreniaît ce que dûnt tos les bêtes qu'ès trovint. In coinson se piaingné qu'en y aivaît pris son siôtrat. Enne lievre diét en son caimerâde : « Sâvans-nos ! I ôs les tchîns di Batiche de Mavaloz ! ». In tchin dialt en in âtre : « Qu'ât-ce que cetu di tchéte é ai veni tendre son moère paichi ? ».

En les écoutaint, le Batiche n'était pus en son affaire, è n'aivaît djemais che mâ conduit. Lai carrouesse était taintôt ai gatche, taintot ai droite. Le vâlat rébiè de chaquè de lai rieme, de teni ses dyides, de criè hue vou heûlai.

— Qu'ât-ce que t'ès âdjed'hoeus ? qu'y diét doux trâs côps le prince, te ne sais pus ço que te fais. Es y é des côps qu'en dirait que te vins fô. C'ât qu'en ôyaint djasè les ôjés des bôs, tos les bêtes qu'ès trovint, çoli le fesaît ai sôri, ai puerè, ai boitchie, ai checoure les épâles, i ne sais tot quoi encoé. Tot d'in côp è s'allé bottè ai rire, mains ai rire, ai s'êlêchie lai pé di ventre, ai ne saivoi quasi repoire son siouessye.

— Ci côp, t'ès fô tot outre vou bin te te fôs de moi. Rate, vou te veux couchie ci soi dains un des Sept Pucès.

Mains le vâlat riaît aidé pus foue. El étôffait, è se teniaît l'embreuil. El eut bin di mâ de puèyè raimoinné le prince à tchéte. Enne fois qu'ès feunent dains lai coué, que les tchevâx feunent désaipiéyies et peus désembouérllès, le prince diét à vâlat :

— Si te ne me dis pe, ci côp, poquoi te ris, i te fais ai étroché lai tête pai le riga.

— C'ât ai câse de vôs doux tchevâx que djâsint le traivie di bôs.

— E n'ât moyin et qu'ât-ce qu'ès pouéyint bin dire ?

— C'ât le boyaid que diaît à bâssenurè : « Te vois ces trâs pois d'oue que poétche ç't'ailombratte ? Se le grôs pain-sè, qu'ât dains le carrouesse, coéniéchaît lai fanne que les é fait ai tchoir, en se peingnaint, è ne sairait pus ne dremi, ne

dire d'atteler les chevaux pour aller faire un tour dans les bois. Comme il avait la plume d'agasse sur lui il comprenait ce que disaient toutes les bêtes qu'ils trouvaient. Un pinson se plaignait qu'on lui avait pris son sifflet. Un lièvre disait à son camarade :

— Sauvons-nous ! J'entends les chiens du Baptiste de Mavaloz ! Un chien disait à un autre :

— Qu'est-ce que celui du château a à venir tendre son museau par ici ?

En les écoutant, le Baptiste n'était plus à son affaire, il n'avait jamais si mal conduit. Le carrosse était tantôt à gauche, tantôt à droite. Le valet oubliait de claquer du fouet, de tenir ses guides, de crier « Hue ! » ou « Heu ! ».

— Qu'est-ce que tu as aujourd'hui ? que lui dit deux trois fois le prince, tu ne sais plus ce que tu fais. Il y a des fois qu'on dirait que tu deviens fou.

C'est qu'en entendant causer les oiseaux des bois et toutes les bêtes qu'ils trouvaient, cela le faisait sourire, pleurer, hocher la tête, secouer les épaules, je ne sais quoi encore. Tout d'un coup il alla se mettre à rire, mais à rire, à se distendre la peau du ventre, à ne savoir quasi reprendre son souffle.

— Cette fois, tu es fou tout outre ou bien tu te fous de moi. Arrête, ou tu veux coucher ce soir dans un cachot des Sept Pucelles.

Mais le valet riait toujours plus fort. Il étouffait, il se tenait le nombril. Il eut bien du mal de pouvoir ramener le prince au château. Une fois qu'ils furent dans la cour, que les chevaux furent déharnachés, le prince dit au valet :

— Si tu ne me dis pas, cette fois, pourquoi tu ris, je te fais couper la tête par le bourreau.

— C'est à cause de vos deux chevaux qui causaient à travers le bois.

— Ce n'est pas possible, et qu'est-ce qu'ils pouvaient bien dire ?

boire, ne maindgie foueche qu'elle ât belle. ».

— Et peus, ç'ât po çoli que te riôs ?

— Aïye et nian. C'ât poêche qu'ès vôs aivait aïpellé le grôs painsè et chutot poêche que le bâssenurè réponjèt â boyaid : « I seut aiyu tchevâ tchie lai fanne â poi d'oue enne boinne père d'années. C'ât lai pus belle dgens di monde. Mains le grôs painsè que nôs trinnans s'en peut brochie : elle n'ât ne po son nè de beûjon, ne po sai gueule de tchin, ne po ses œils de bue ».

— Ah ! èl è dit çoli ?

— C'ât cman qu'i vôs le dis.

— Et bin, è ne veut pus dire çoli demain, dains enne houre le riga l'airé encrotté en lai rigaterie... Et peus toi, devaint qu'en ne l'aïssanneuche, demaïndes-y laïvoué de mouère lai belle fanne â poi d'oue...

Les bêtes sentant tiaïnd qu'en les veut tiuè et devisant bin d'âtres tchôses. C'ât po çoli que le bâssenurè ne voeuilé pe dire â vâlat laïvoué ç'ât qu'en pouërrait trovè lai belle fanne â poi d'oue.

— Airraïndge-te po me lai faire ai trovè devaint le Bon-An, que dièt le prince â vâlat, se te ne veux pe être pendu és fouérches et encrotté dedôs. Craïbin que le boyaid te veut pouyé tirie d'aïffaire.

Tot ço que le boyaid y pouyéyt dire, ç'ât qu'elle demoe-raït de lai sens de mieneût, emmé des bôs et des saignes, mains è ne saïvait dire djeûte laïvoué. Le vâlat sâté ai tchevâ dechus le boyaid, viré le dôs â médi et paitché â galop.

Di temps qu'è nounnaït dedôs in gros l'haïté èl ôyèt in colon que diaït en enne bouère sâvaïdge :

— E y è âtye que presse. Cman qu'i voule pus vite que toi, i veux poire les devaints po airrivé devaint lai neût â tché-té des saignes et des bôs, que lai belle â poi d'oue dèt aïcmen-cie de trovè le temps long.

— C'ât cman te vouérés, mains en péssaint devés-de-chus di véye oeûjerâle dis en nôs dgens qu'i veux être en lai neût...

— C'est le Boyaid qui disait au Bassenuré : « Tu vois ces trois cheveux d'or que porte cette hirondelle ? Si le gros pansu, qui est dans le carrosse, connaissait la femme qui les a fait tomber, en se peignant, il ne pourrait plus ni dormir, ni boire, ni manger à force qu'elle est belle ».

— Et puis, c'est pour cela que tu riais ?

— Oui et non. C'est parce qu'il vous avait appelé le gros pansu et surtout parce que le Bassenuré répondit au Boyaid : « J'ai été cheval chez la femme aux cheveux d'or une bonne paire d'années. C'est la plus belle personne du monde. Mais le gros pansu que nous traînons peut s'en brosser : elle n'est ni pour son nez de buse, ni pour sa gueule de chien, ni pour ses yeux de bœuf... »

— Ah ! il a dit cela ?

— C'est comme je vous le dis.

— Et bien, il ne veut plus dire cela demain, dans une heure le bourreau l'aura enfoui dans le charnier... Et puis toi, avant qu'on ne l'assomme, demande-lui où demeure la belle femme aux cheveux d'or...

Les bêtes sentent quand on veut les tuer et devinent bien d'autres choses. C'est pour cela que le Bassenuré ne voulut pas dire au valet où c'est qu'on pourrait trouver la belle femme aux cheveux d'or.

— Arrange-toi pour me la faire trouver avant le Nouvel-An, dit le prince au valet, si tu ne veux pas être pendu aux Fourches et enfoui dessous. Peut-être que le Boyaid veut pouvoir te tirer d'affaire.

Tout ce que le Boyaid put lui dire, c'est qu'elle demeurait du côté de minuit, au milieu des bois et des saignes, mais il ne pouvait dire juste où. Le valet sauta à cheval sur le Boyaid, vira le dos au midi et partit au galop. Pendant qu'il dinait sous un gros hêtre il ouït un pigeon qui disait à un canard sauvage :

— Il y a quelque chose qui presse. Comme je vole plus vite que toi, je veux prendre les devants pour arriver avant la nuit au château des saignes et des bois, car la belle aux che-

— I sais de quel oeûjerâle ès djâsant, que diét le boiyaïd à vâlat.

— Et bîn don, ci cõp nõs sons bons.

— Mains i n'en sais pe pus long.

— Léchans pichie le moton et repaitchans contre lai mieneût.

En moirandaint dedõs in boule, le vâlat ôyèt in tiaimu que diaît :

— Nõs n'ains djemais aivu in aiche bé nid ; èl ât tot fascie d'aivõ des pois d'oue de lai dainne di tchété...

— Ci cõp, nõs breûlans, que se musé le vâlat, demain le maitin, nõs serains à bout de nos poignes. Es se rebottenent en tchemin en lai pitiatte di djoué. A bout d'enne demé-houre de mairtche le boiyaïd diét à vâlat :

— Ci cõp, i me reconnaîs, léche-me allè.

Els arrivennent bîntõt devaint lai dolaïje d'in bé tché. Enne belle fanne se peingnait en enne fenêtre et des ailouattes, des filattes, des ailombrattes, des tiaimus, des mèises, des tchaidjoenerats, des voidjeûlattes, se déchputint les bés pois d'oue que l'oueratte empoétchait dains lai coué.

— Ailaïrme Due ! Revoilli mon bon boiyaïd, que des laïrres m'aivint pris, que crié tot d'in cõp lai dainne, en ne fesaint qu'in sât djunque dains lai coué.

— Et peus i ais aivu prou de mâ d'y repoire et de võs le ramoinné, qu'y diét le malin vâlat.

I n'ai pe fâte de vos dire cman qu'ès feurent bîn recis. Le tchevâ feut bîn abreuvé et avoinné. Lai dainne moinné le vâlat à bé poille, à carré, cman s'èl était aivu in grõs chire. Tiaïnd qu'èl eut bîn bu et bîn maïndgie le vâlat diét en lai dainne :

— Ce n'ât pe le tot, i ais âtje ai võs dire. Mon maître, le prince de l'Aïjoue, é ôyi pailè de vôte biâtè. El é chutot ôyu djâsè de vos bés pois d'oue. El ât tchoi aimouéveux de vos. C'ât le pus bêl hanne di monde. Et ât vavré, èl ât rétche cman lai mè, è demoère dains in graïnd tchété, enson in crât, qu'en voit tot lai velle.

— C'est comme tu voudras, mais en passant vers le vieil érable dis à nos gens que je veux être à la nuit...

— Je sais de quel érable ils causent, dit le Boyaïd au valet.

— Eh bien donc, cette fois nous sommes bons.

— Mais je n'en sais pas plus long.

— Laissons pisser le mouton et repartons contre la mi-nuit.

En soupant sous un bouleau, le valet entendit un bouvreuil qui disait :

— Nous n'avons jamais eu un si beau nid ; il est tout bordé avec des cheveux d'or de la dame du château...

— Cette fois, nous brûlons, songea le valet, demain matin, nous serons au bout de nos peines. Ils se remirent en chemin à la piquette du jour. Au bout d'une demi-heure de marche le Boyaïd dit au valet :

— Cette fois, je me reconnais, laisse-moi aller.

Ils arrivèrent bîntõt devant la barrière d'un beau château. Une belle femme se peignait à une fenêtre et des alouettes, des fauvettes, des hirondelles, des bouvreuils, des mésanges, des chardonnerets, des verdiers, se disputaient les beaux cheveux d'or que la brise emportait dans la cour.

— Alarme Dieu ! Revoilà mon bon cheval brun, que des voleurs m'avaient pris, cria tout d'un coup la dame, en ne faisant qu'un saut jusque dans la cour.

— Et puis j'ai eu assez de mal de leur reprendre et de vous le ramener, que lui dit le malin valet.

Je n'ai pas besoin de vous dire comme ils furent bien reçus. Le cheval fut bien abreuvé et avoiné. La dame mena le valet au beau poïye, au carré, comme s'il avait été un gros chire. Quand il eut bien bu et bien mangé le valet dit à la dame :

— Ce n'est pas le tout, j'ai quelque chose à vous dire. Mon maître, le prince de l'Ajoie, a entendu parler de votre beauté. Il a surtout entendu causer de vos beaux cheveux d'or. Il est tombé amoureux de vous. C'est le plus bel hom-

— I ai ôyi aïtot païlè de lu, mains, d'aïprès ce qu'en m'on é dit, è serait dje prou véye et loin d'être felinnat. N'en-voïdje. I seus vave et i en ai ai sò des djuenes. I m'ennue emmé les bôs et les saignes. I païchirai demain le maïtin d'aïvô toi.

Tiaïnd que, doux trâs mois aïprès, èls aïrrivènnent à tchèté du prince, lai danne tchoiyé quâsi siâssye en voyaïnt in grôs painsè, ès tchaimbes couérbes, ès oeëls que puerint, ès tchaimbes que chouelint dedòs lu, ès mains que grulint, à nè que bacquait le moton tiaïnd qu'è djâsait, en l'ouedje gouerde que baivaït, que poëtchait condoigne. Le prince, lu, eut étieût de çte fanne, qu'aïvaït le poi roudge cman in tchaitgairia, qu'aïvaït des londges dents, cman in poue-saiyaïd (qu'è y sanné, mains ce n'était pe vrai), des aroilles londges cman ceté d'enne aïnâsse, enne tève cman in maind-ge d'écouve, in nè cman enne pomatte, que sèy' quoi encoé...

S'è y en é que se mairiennent et peus qu'eurent enne rote d'afaints, que ne sont pe moues s'ès vétiant encoé, ce n'en feut pe le prince de l'Aïdjoue et lai dainne des saignes, mains, vôs l'ais dje devisè , le tcheussou deveni vâlat et lai belle fanne à poi d'oue.

veux d'or doit commencer de trouver le temps long. me du monde. Il est veuf, il est riche comme la mer, il demeure dans un grand château, au sommet d'un crêt d'où on voit toute la ville.

— J'ai aussi entendu parler de lui, mais, d'après ce qu'on m'en a dit, il serait déjà assez vieux et loin d'être svelte. N'empêche. Je suis veuve et je suis fatiguée des jeunes. Je m'ennue au milieu des bois et des saignes. Je partirai demain matin avec toi.

Quand, deux trois mois après, ils arrivèrent au château du prince, la dame tomba quasi évanouie en voyant un gros pansu, aux jambes courbes, aux yeux qui pleuraient, aux jambes qui ployaient sous lui, aux mains qui tremblaient, au nez qui becquetait le menton quand il jasaït, à la bouche qui bavait, qui portait dédain. Le prince, lui, eut dégoût de cette femme, qui avait le poil rouge comme un écureuil, qui avait des dents longues comme un sanglier (qu'il lui semblaït, mais ce n'était pas vrai), des oreilles longues comme celles d'une ânesse, une taille comme un manche à balai, un nez comme une pomme de terre, sais-je quoi encore...

S'il y en a qui se marièrent et puis qui eurent une bande d'enfants, qui ne sont pas morts s'ils vivent encore, ce ne furent pas le prince de l'Ajôle et la dame des saignes, mais, vous l'avez déjà deviné, le chasseur devenu valet et la belle femme aux cheveux d'or.

## 2. Le boirdgie de tchievres

Vôs me crairès se vôs voeulès mains vôs peutes être chure qu'i ne vôs veux pe recontè des mentes... E y aivaît enne fois, dains le Vâ, in boirdgie de tchievres que voyaît bin souevent, coitchie dains les sâces, de belles djuenes baïchates, tot vêtis de roudge et de biainc, déchendre dechus lai tierre, dâs le cie, le long d'in felè d'airaingne, po allè beugnie dedains lai reviere. E les révisaît se devêtre, sâtè dedains l'ave et noie cman des poichons, sains ôjè quasi siouessyè. Nian, è n'aivaît dje-mais ren vu de che bé.

Enne fois qu'elles plondjint tus ensoinne è preniet les haillons d'enne de yos et se sâvé dains le bôs, pouértcheyè pai ceté que n'aivaît saivu se revêtre. S'elle ritaît bin, è ritaît encoé meux et peus, tiaïnd qu'elle le raittrapé, le soraille aivaît dje pris sai meüssie. En ne voyaît plus les felès de lai Vierdge et lai djuene baïchate ne seut remonté à cie cman les âtres. E y feut bin foueche de demoêrè dechus lai tierre, de cheûdre le djuene boirdgie et ses tchievres et de deveni sai fanne. Es n'eunent pe d'afaints, mains ès feunent tôt mîlme binhévuroux.

Le soi des naces, elle aivaît dit en son djuene hanne :

— Le tchâd-temps, te ne me léchèrés djemaïs tot de pai moi en l'ôtâ, te me poirés d'aivô toi à tchaimpoi, po voidjè les tchievres.

— Mains poquoi don, dôbatte ?

— Po çoli.

— Po çoli quoi ?

— Po ren... Ne m'en demainde pe de pus.

— Et bin, en se coijeron.

Tiaïnd que le tchâd-temps feut li, lai fanne di boêrdgie de tchievres se bottét ai allè tos les djoués d'aivô lu et ses migates. El allè bin enne semaine mains, in yundi le maitin, le boirdgie ne voeulèt pus po tos les diaïles que sai fanne venieuche à tchaimpoi d'aivô lu. Les âtres boirdgies, de tchievres, de berbis et de poues, les bovies, se rüint de lu, poêche qu'è preniaît sai fanne dains lai côte. Es y demaïndint lai-voué qu'èl aivaît aitchetè çte nouvelle guisse. Els en diïnt

## 2. Le chevrier

Vous me croirez si vous voulez, mais vous pouvez être sûr que je ne veux pas vous raconter des mensonges... Il y avait une fois, dans la Vallée, un berger de chèvres qui voyait bien souvent, caché dans les saules, de belles jeunes filles, toutes vêtues de rouge et de blanc, descendre sur la terre, depuis le ciel, le long d'un fil d'araignée, pour aller se baigner dans la rivière. Il les regardait se dévêtir, sauter dans l'eau et nager comme des poissons, sans oser quasi souffler. Non, il n'avait jamais rien vu de si beau.

Une fois qu'elles plongeaient toutes ensemble il prit les habits de l'une d'elles et se sauva dans le bois, poursuivi par celle qui n'avait pu se revêtir. Si elle courait bien, il courait encore mieux et puis, quand elle le rattrapa, le soleil s'était déjà couché. On ne voyait plus les fils de la Vierge et la jeune fille ne put remonter au ciel comme les autres. Elle fut bien forcée de demeurer sur la terre, de suivre le jeune berger et ses chèvres et de devenir sa femme. Ils n'eurent pas d'enfants, mais ils furent tout de même bienheureux.

Le soir des noces, elle avait dit à son jeune homme :

— L'été, tu ne me laisseras jamais toute seule à la maison, tu me prendras avec toi au pâturage, pour garder les chèvres. Mais pourquoi donc, petite folle ?

— Pour cela.

— Pour cela quoi ?

— Pour rien... Ne m'en demande pas plus.

— Et bien, on se taira.

Quand l'été fut là, la femme du berger des chèvres se mit à aller tous les jours avec lui et ses biquettes. Cela alla bien une semaine mais, un lundi matin, le berger ne voulut plus pour tous les diables que sa femme vienne au pâturage avec lui. Les autres bergers, de chèvres, de brebis et de porcs, les bouviers, se riaient de lui, parce qu'il emmenait sa femme dans la forêt. Ils lui demandaient où il avait acheté cette nouvelle chèvre. Ils lui en disaient bien d'autres, que je ne veux pas redire ici. Après la messe du dimanche, Sur le Côté,



bin de l'âtre, qu'i ne veux pe redire ci. Aiprès lai māsse di duemoinne, Chus le Côté, è y en é que y aivint demaindè s'él étaitchaît aïtot sai fanne en lai roïtche, lai neût.

Lai pouere djuene fanne eut bël ai puerè, è y faillet, ci djoué-li, demoérè de pai lé en l'ôtá. Tot lai maitenée, elle s'enfromé ai ciè et ne voulèt oeuviè lai pouetche en niun. Lai vâprée, elle oeuvrèt tot d'in cõp lai pouetche tot à laïrdge et se bottèt ai fuere cman enne dôbe en lai Fin des Près, en lai rive de lai reviere. Elle se devétèt vite dains les sâces et sâté dains l'âve po beugnie. Cman qu'elle était hèvurouse de noie dedains lai reviere! Elle piondjaît cman enne raïne et remontait chus l'âve in pô pus loin. Què belle djoïnnee è fe-saît! Le soroille baillaît. Tot d'in cõp ses véyes caïmerâdes déchendenn di ciè vés lé, le long des felès d'airaingne.

— Remonte vite d'aivò nos leûchus, nos ains tendu in felè po toi. Dépâdjans-nos de nòs revêtrè, voill ci laïrre de boïrdgie que s'aimoïne lai-devaïnt d'èvo le boc et les tchievres.

El airaît failu les vouere remontè le long des felès! Elles grèpoïnnint pus vite que des airaïngnes. Le pouere boïrdgie airrivé droït po vouere sai djuene fanne s'embrue dains enne biaïntche nue. Elle était predju po lu. El était vavrè mite-naint. E se bottèt ai puerè. Le boc, les tchevris, les tchevrat-tes et les tchievres puerennent aïtot. Tiaïnd qu'él eut prou puerè le boïrdgie se bottèt ai rire. Es s'en rallé contre l'ôtá en tchaintaint in laouti. Poquoi s'en faire, non pé? At-ce qu'enne fanne en vât le cõp?

il y en avait qui lui avaient demandé s'il attachait aussi sa femme à la crèche, la nuit.

La pauvre jeune femme eut beau pleurer, il lui fallut, ce jour-là, demeurer seule à la maison. Toute la matinée, elle s'enferma à clef et ne voulut ouvrir la porte à personne. L'après-midi, elle ouvrit tout d'un coup la porte tout au large et se mit à fuir comme une folle à la Fin des Près, à la rive de la rivière. Elle se devêtit vite dans les saules et sauta dans l'eau pour se baigner. Comme elle était heureuse de nager dans la rivière! Elle plongeait comme une grenouille et remontait sur l'eau un peu plus loin. Quelle belle journée il faisait! Le soleil brillait. Tout d'un coup ses vieilles camarades descendirent du ciel vers elle, le long des fils d'araignée.

— Remonte vite avec nous là-haut, nous avons tendu un fil pour toi. Dépêchons-nous de nous habiller, voilà ce voleur de berger qui s'amène là-devant avec le bouc et les chèvres.

Il aurait fallu les voir remonter le long des fils! Elles grimpaient plus vite que des araignées. Le pauvre berger arriva droit pour voir sa jeune femme s'introduire dans une nuée blanche. Elle était perdue pour lui. Il était veuf maintenant. Il se mit à pleurer. Le bouc, les chevreaux, les chevrettes et les chèvres pleurèrent aussi. Quand il eut assez pleuré le berger se mit à rire. Il s'en retourna vers la maison en chantant un laouti. Pourquoi s'en faire, n'est-ce pas? Est-ce qu'une femme en vaut le coût?

### 3. Lai metchainne soeur

E y aivaît enne fois doûes soeurs qu'aimînt le minme bouebe. C'tu-ci moinnaît fête en lai pus djuene et ne saivaît sentre lai pus véye.

Lai méchainne dgens fesét les minnes, in duemoîne à soi, d'allè à yé aiprés moirande. En piaice de montè en lai tchambre hâte elle allé passie dedôs le tchairi.

Tiaînd que le bouebe veniét à lôvre elle te l'aissanné d'in còp de lombafd et encrotté le coue dôs in belouchie.

Le bontemps aiprés lai pus djuene des soeurs se fesét in siòtrat d'aivò de lai sâce. Tiaînd qu'elle tiudé siouciè de-dains, en piaice de siòtraît, le siòtrat se bottét ai tchaintè :

« Siòtre, siòtre, djuene balchate,

Siòtre bin bâlement :

Elle ât pai chi lai gròsse aîchate

Que m'é tiuè méchainment. »

Et le siòtrat tchaintét lai minme tchòse en tos les dgens de l'òtà et en tos les véjins que n'en revenyînt pe et qu'étînt bin ébâbis.

Tiaînd qu'en baillon le siòtrat en lai pus véye des soeurs elle grulaît cman in gravalon en le poétchaint en sai gouerdge. En piaice de siòtré, le siòtrat, tiaînd qu'aiprés aivoi attendu prou longtemps lai balchate se feut décidé ai sioueciè de-dains, le siòtrat, qu'i vos dis, se bottét ai tchaintè :

« Siòtre, siòtre, véye balchate,

Siòtre bin rudement :

C'ât toi, ç'ât toi, lai gròsse aîchate

Que m'é tiuè méchainment. »

D'in sât elle feut derrie l'òtà et tiaînd qu'en lai retrovon elle aivaît dje aivu le temps de se pendre à belouchie qu'ai-lombraît lai fòsse di pouere aimouéreux.

### 3. La méchante sœur

Il y avait une fois deux soeurs qui aimaient le même garçon. Celui-ci menait fête à la plus jeune et ne pouvait sentir la plus vieille.

La méchante personne fit les mines, un dimanche soir, d'aller au lit après souper. Au lieu de monter dans la chambre haute elle alla se cacher sous la remise.

Quand le garçon vint à la veillée elle l'assomma d'un coup de piochard et enterra le corps sous un prunier.

Le printemps suivant la plus jeune des soeurs faisait un sifflet avec du saule. Quand elle tenta de souffler dedans, en place de siffler, le sifflet se mit à chanter :

« Siffle, siffle, jeune fille,

Siffle bien tranquillement :

Elle est par ici la grosse abeille

Qui m'a tué méchamment. »

Et le sifflet chantait la même chose à tous les gens de la maison et à tous les voisins qui n'en revenaient pas et qui étaient bien ébaubis.

Quand on donna le sifflet à la plus vieille des soeurs elle tremblait comme un frelon en le portant à sa bouche. En place de siffler, le sifflet, quand, après avoir attendu assez longtemps, la fille se fut décidée à souffler dedans, le sifflet, que je vous dis, se mit à chanter :

« Siffle, siffle, vieille fille,

Siffle bien rudement :

C'est toi, c'est toi, la grosse abeille

Qui m'a tué méchamment. »

D'un saut elle fut derrière la maison et, quand on la trouva, elle avait déjà eu le temps de se pendre au prunier qui ombrageait la fosse du pauvre amoureux.

#### 4. Lai montaigne de voirre

Le chire di tchéte des Ués n'avaît qu'enne baïchate que ne voeulaît pe po tos les diaïles se mairiè. Elle était poué-chaint demaindè en mairiaïdge pai les pus bés chirats di pays: les djuenes chires des tchétes de Pieudjouse, de Montvaie, de Raivine, de lai Roitche d'Oue et mînme de Sint-Ouéchanne. Mains elle les rembâllaît tus dgentiment et è y aivaît bin des tchainces qu'elle baïllaît enne véye baïchate.

Tiaïnd c'ât qu'elle tchoyé à monde, enne petéte serpent se tyissè dains le bré de lai baïchenatte. En tiudon lai tiuè, c'ât enne tchôse chure, mains è n'y eut pe moyin de l'aïtraï-pè. Elle ne se reviraît pe contre cés que lai pouércheuyînt, mains elle fuaît cman l'ouere, s'embruâît cman enne éyujie dains in petchus de raitè, repaïchaît pai in âtre. En eut bé faire, lai petéte serpent revenaît aidé dains le bré de lai baïchenatte. Cman qu'elle n'y fesaît pe de mâ en finéchon pai ne lai pus traquè.

L'afenat s'aimusaît d'aivô lé, lai rembraissaît sains râte. Lai bêtate se vòjaît à di toué de son cô. Lai baïchenate ne voelét djemais d'âtre popenatte. Les dgens di tchéte s'y aivèjennent et ne voyînt pus mînme lai serpent que maind-geaît, djôtaît, couthaît d'aivô lai baïchenatte. C'té-ci veniaît grainde; c'en feut bintôt enne belle djuene baïchate. Lai serpent graindèchaît aïtot et feut bintôt aïche grôsse qu'enne pièrtche ai foin.

E y aivaît longtempes qu'en ne lai léchaît pus entrè dains le tchéte mains lai baïchate l'allaît retrovè dans lai côte.

Les aimouéreux de lai baïchate éprouvennent de tiuè lai serpent, de lai poire dains in coullet vou dains in tchaidgerat. E n'y aïrrivennent pe.

En aïcmençaît de dire dains le pays que lai baïchate di tchéte était in pò ènonceinne. Le chire des Ués s'engringnè po tot de bon et peus lai fesét enfromè dains in virat enson lai montaigne de voirre. E fesét ai publiè dains tos les velaidges qu'è baïllaît sai baïchate en c'tu que pouèraît allè lai repoire.

#### 4. La montagne de verre

Le sire du château d'Asuel n'avait qu'une fille qui ne voulait par tous les diables pas se marier. Elle était pourtant demandée en mariage par les plus beaux princes du pays: les jeunes sires des châteaux de Pleujouse, de Montvoie, de Ravine, de Roche d'Or et même de Saint-Ursanne. Mais elle les rembarrait tous gentiment et il y avait bien des chances qu'elle devienne une vieille fille.

Quand elle chut au monde, un petit serpent se glissa dans le berceau de la fillette. On tenta de le tuer, c'est une chose sûre, mais il n'y eut pas moyen de l'attraper. Il ne se retournait pas contre ceux qui le poursuivaient, mais il fuyait comme le vent, s'engouffrait comme un éclair dans un trou de souris, repartait par l'autre. On eut beau faire, le petit serpent revenait toujours dans le berceau de la fillette. Comme il ne lui faisait pas de mal on finit par ne plus le traquer.

Le bambin s'amusait avec lui, l'embrassait sans cesse. La petite bête s'enroulait autour de son cou. La fillette ne voulait jamais d'autre poupée. Les gens du château s'y accoutumaient et ne voyaient plus même le serpent qui mangeait, jouait, couchait avec la gamine. Celle-ci devenait grande; ce fut bientôt une belle jeune fille. Le serpent grandissait aussi et fut bientôt aussi gros qu'une perche à foin.

Il y avait longtemps qu'on ne le laissait plus entrer dans le château, mais la fille allait le retrouver dans la forêt. Les amoureux de la fille tentèrent de tuer le serpent, de le prendre dans un collet ou dans un piège. Ils n'y arrivèrent pas.

On commença de dire dans le pays que la fille du château était un peu folle. Le sire d'Asuel s'irrita pour tout de bon et puis la fit enfermer dans un pilori au sommet de la montagne de verre. Il fit publier dans tous les villages qu'il donnerait sa fille à celui qui pourrait aller la reprendre.

Pour pouvoir sortir de sa cage, qui sait si maintenant elle ne serait pas d'accord de marier celui qui grimperait jusque vers elle? Peut-être bien qu'elle voulait désormais autant haïr le serpent qu'elle ne l'aimait auparavant. On ne se méfiait guère que le serpent se traînait toutes les nuits jusqu'au

Po pouyé paitchi de sai dgeivôle, tiu salt s'elle ne serait pe d'aicoue mitenaint de mairiê c'tu que grèpoinnerait djunque vés lé? Crai-bin qu'elle voyait mitenaint aiche hayi lai serpent qu'elle ne l'aimait ci-en-devaint. En ne se baillait vouere en dialdige que lai serpent se trinnaît totes les neîts djunque enson lai montaigne de voirre po allè retrouvè et siaitti ceté qu'elle aimait taint.

I n'ai pe fâte de dire que les bés chirats des tchètés aivint dje tus éprouvè de grèpoinnè aimont lai montaigne de voirre. Tiaind q'ât qu'êls airrivint in pô pus hât que yote hâtou les voili que retyissint aivâ. Le voirre de lai montaigne était pus tyissaint que de lai yaice. In étieureû n'airait saivu non pus airrivè enson.

Dains ci temps-li vétiaît ès Ués in pouere sèlie qu'aivait in djuene bouebe bé cman le djoué, mince cman in fayin, bon cman le pain. E péssait lai moitié de son temps en lai tcheusse. El était pus malin qu'in renald et ne rentrait djemais bredouyé. E n'y en aivait pe cman lu po tendre les coullets, les lais, les chelâgues, les mâ-tchemins et les tchai-gerats.

E y aivait dje bin enne père de djoués que lai baichate di tchèté était enfrome dains sai dgeôle tiaind le bouebe à sèlie trovè in bé maitin lai grôsse serpent ai moitié étrainyie dains in coullet qu'êl aivait tendu devaint in petchus de roitche. E s'aippointait ai y étrocè lai tête d'aivô son haichatte tiaind qu'è feut bin ébâhi d'ôyi lai bête y dire :

— Lèche-me lai vie, te ne t'en veux djemais repentre. Se te rôtes ci coullet que m'envoïdje quâsi de sioussiè i te veux dire cman q'ât qu'è te fît faire po grèpoinnè enson lai montaigne de voirre. I sais que t'aimmes ç'te pouere baichate. I l'aimme aïtot mains étrement que toi. Elle te veut aïtot aimè, cman te l'aimmes. Crais-me. Nôs sains des tchôses que vôs ne saltés pe... En te remèchiaint... Voili qu'i peux repoïre mon siouecye mitenaint... Revins-ci dains enne tyinzainne de djoués, i airai tchaïndgje de pé. Te veux retrouvè c'té-ci coitchie dedôs ç'te petète fuatè et peus te lai repoècherés en

sommet de la montagne de verre pour aller retrouver et flatter celle qu'il aimait tant.

Je n'ai pas besoin de vous dire que les beaux jeunes princes des châteaux avaient déjà tous essayé de grimper au sommet de la montagne de verre. Quand ils arrivaient un peu plus haut que leur hauteur, les voilà qui glissaient en bas. Le verre de la montagne était plus glissant que la glace. Un écureuil n'aurait pu davantage arriver en haut.

Dans ce temps-là vivait à Asuel un pauvre boisselier qui avait un jeune garçon beau comme le jour, mince comme une fouine, bon comme le pain. Il passait la moitié de son temps à la chasse. Il était plus malin qu'un renard et ne rentrait jamais bredouille. Il n'y en avait pas comme lui pour tendre les collets, les lacets, les pièges et les trébuchets.

Il y avait déjà bien une paire de jours que la fille du châteaudeau était enfermée dans sa geôle quand le garçon du boisselier trouva, un beau matin, le gros serpent à moitié étranglé dans un collet qu'il avait tendu devant un trou dans les rochers. Il s'apprêtait à lui couper la tête avec sa hachette quand il fut bien ébahi d'entendre la bête lui dire :

— Laisse-moi la vie, tu ne veux jamais t'en repentir. Si tu ôtes ce collet qui m'empêche quasi de souffler, je veux te dire comment c'est qu'il te faut faire pour grimper en haut la montagne de verre. Je sais que tu aimes cette pauvre fille. Je l'aime aussi, mais autrement que toi. Elle veut aussi t'aimer, comme tu l'aimes. Crois-moi. Nous savons des choses que vous ne savez pas... En te remerciant... Voilà que je peux reprendre mon souffle maintenant... Reviens ici dans une quinzaine de jours, j'aurai changé de peau. Tu veux retrouver celle-ci cachée sous ce petit épicea et puis tu la rapporteras à la maison en cachette de vos gens. Je te dirai alors ce que tu auras encore à faire.

Le serpent s'était enfilé dans un trou de renard et le garçon du boisselier s'en retourna à la maison. C'est la première fois qu'il rentrait de la chasse sans gibier dans sa gibecière. Leurs gens n'en revenaient pas.

l'ôtâ en coltchatte de vôs dgens. I te dirâ aidont ço que t'airés encoé ai faire.

Lai serpent s'était enfelê dains in petchus de renaid et le bouebe à sêlie s'en rallé en l'ôtâ. C'ât lai premiere fois qu'è rentraît de lai tcheusse sains dgibie dains sai dgibecièr. Yôs dgens n'en revenlînt pe.

Tynze djoués aiprès èl allé raimèssê lai vèye pé de lai serpent. Lai bête paiché di petchus de renaid et peus diét à bouebe :

— Vai duemoinne à soi à tchèté de Pieûdjouse. Le vèye chire seré en biere.

— Mains è n'ât piepe malaite...

— Fais ço qu'i te dis sains rébabouinnê, se te tins d'aivoi lai baichate.

— Qu'ât-ce qu'i veut dire ès dgens di tchèté? Que me fâre-t-é faire?

— Ne m'en demaînde pe taint, i ne t'en veux pe dire de pus...

Le chire de Pieûdjouse moeurét le duemoinne lai vâprê. Èl était vavré et vétiaît d'aivô ses trâs bouebes. Devaint de raincoillie èl eut le temps de yôs dire :

— I sens qu'i m'en vais. Voillietes-me bin ç'te neût ; ç'tu que me voillèré le meux et le pus longtemps veut hêrê, en pus de sai paît, lai père de vèyes sabats qu'ât dedôs le mètra.

S'èls aivînt ojë rire devaint yôte père qu'allait baillie le derrie sôpi èls airînt ri en se teniaint l'embreuille.

Els aîcmençennent de voillie yôte père les trâs ensoinne. A bout d'enne demé-houre le pus vèye diét grôchierement :

— Ma foi ! i en aî prou, i chois de sanne ; i aî prou de mai paît de l'hértaince, que ç'tu qu'è envie des sabats voilleuche pus longtemps !

E peus è s'allé tot boinnement couchie.

In quât d'heure aiprès, le segond des bouebes diét encoé pus grôchierement que le premie :

— I en aî aïtot piein le dôs, raîve po lai père de sabats ! Se te les veux, voille le père djunque en demain le maitîn !

Quinze jours après il alla ramasser la vieille peau du serpent. La bête partit du pertuis de renard et puis dit au garçon :

— Va dimanche soir au château de Pleujouse. Le vieux sire sera en bière.

— Mais il n'est même pas malade.

— Fais ce que je te dis sans répliquer, si tu tiens à avoir la fille.

— Qu'est-ce que je veux dire aux gens du château ? Que me faudra-t-il faire ?

— Ne m'en demande pas tant, je ne t'en veux pas dire de plus...

Le sire de Pleujouse mourut le dimanche après-midi. Il était veuf et vivait avec ses trois garçons. Avant de râler il eut le temps de leur dire :

— Je sens que je m'en vais. Veillez-moi bien cette nuit ; celui qui me veillera le mieux et le plus longtemps veut hériter, en plus de sa part, la paire de vieux sabots qui est sous le vaisselier. S'ils avaient osé rire devant leur père qui allait donner le dernier soupir, ils auraient ri en se tenant le nombril.

Ils commencèrent de veiller leur père les trois ensemble. Au bout d'une demi-heure le plus vieux dit grossièrement :

— Ma foi, j'en ai assez, je tombe de sommeil ; j'ai assez de ma part d'héritage, que celui qui a envie des sabots veille plus longtemps !

Et puis il alla tout bonnement se coucher.

Un quart d'heure après, le second des garçons dit encore plus grossièrement que le premier :

— J'en ai aussi plein le dos, rave pour la paire de sabots ! Si tu les veux, veille le père jusqu'à demain le matin !

Et puis il alla tout bonnement au lit.

Un petit peu après, le plus jeune des garçons dit encore plus grossièrement que le second :

— Merde pour la paire de sabots ! Ma part d'héritage ne me saurait échapper...



J. B. H. 1894

Et peus èl allé tot boinement à yét.

Enne boussyatte aiprés, le pus djuene des bouebes diét encoé pus grôchieremnt que le segond :

— Miedje po lai pére de sabats ! Mai paît d'hértaince ne me serait fure...

Et peus è s'allé couchie en lai tchambre hâte.

Ren de temps aiprés, le bouebe à sélie entraît à poille. En voyaint le moue étendu chus le bainc, envôyu dains son biainc yeussue, è tchaimpé de l'à-benète déchus lu et se bot-tét ai dgenouyons. E se diét qu'è voeulait demoêré enne bousée po le voillie djunque tiaînd qu'è y verait tiétiu de l'ôtâ. Niun ne se môtré ! El en feut po être voillou djunque en lai pitiatte di djoué, tiaînd que le pus véye des bouebes di moue déchêndé en se pannaint les oeils, en se rémoînnaînt et peus en baillaint.

— Dâs laivoué tchois-te ? qu'è diét encoé prou fierement à bouebe à sélie.

— I seus veni prayie hyie à soi (pron : yâ souè). Cman qu'è n'y aivaît pe de voillous i aî pèssè lai neût chus ç'te selle.

— Et bin, po tai poînne, te peux empoétchê ç'te pére de sabats qu'ât dôs le métra.

— Aidue sis-vos et en vôs remèchiaînt.

— E n'y é pe de quoi...

« Ma foi ô qu'è n'y é pe de quoi », que se musait le djue-ne bouebe, en rallaint en l'ôtâ. E voeulait tot droît fottre les doux traitiets dains enne empousse tiaînd qu'èl ôyét siôtrê. C'était lai grôsse serpent qu'était vôju à di toué d'in pôté de dolaije.

— Voidje ces sabats, qu'elle diét à djuene tcheussou. Te les tchâsserés lai neût que vînt, te botterés mai véye pé le toué de ton coue, te siôterés en bottaint les doux doigts dains tai gouerdge et peus te veux pouéyé monté enson lai montaigne de voirre. Te raïsserés doux bairrés di virat d'aivô lai raïssatte de ton couté de baigate. Te mèrmeûjerés en lai djuene baïchate di chire des Ués : « C'tu que n'é ne pies, ne âles, ne naïdgeoures te vînt tieuri po te recondure en vôs dgens. »

Et puis il alla se coucher dans la chambre haute.

Rien de temps après le garçon du boïsselier entraît au poïye. En voyant le mort étendu sur le banc, enveloppé dans son linceul blanc, il jeta de l'eau bénite sur lui et se mit à genoux. Il se disait qu'il voulait demeurer un peu pour le veiller, jusqu'à quand il viendrait quelqu'un de la maison. Nul ne se montra ! Il en fut pour veiller jusqu'à la piquette du jour, quand le plus vieux des garçons du mort descendit en s'essuyant les yeux avec son mouchoir, en s'étirant et puis en baillant.

— D'où tombes-tu ? qu'il dit encore assez fièrement au garçon du boïsselier.

— Je suis venu prier hier soir. Comme il n'y avait pas de veilleurs, j'ai passé la nuit sur cette chaise.

— Et bien, pour ta peine, tu peux emporter cette paire de sabots qui est sous le dressoir.

— A Dieu soyez-vous et en vous remerciant.

— Il n'y a pas de quoi...

« Ma foi oui qu'il n'y a pas de quoi », pensait le jeune garçon en retournant à la maison. Il voulait tout droît foutre les deux godasses dans un emposieux quand il entendit siffler. C'était le gros serpent que était enroulé autour d'un poteau de barrière.

— Garde ces sabots, qu'il dit au jeune chasseur. Tu les chausseras la nuit qui vient, tu mettras ma vieille peau autour de ton cou, tu siffleras en mettant les deux doigts dans ta bouche et puis tu veux pouvoir monter au sommet de la montagne de verre. Tu scieras deux barreaux du pilori avec la lame de la scie de ton couteau de poche. Tu murmureras à la jeune fille du sire d'Asuel : « Celui qui n'a ni pieds, ni ailes, ni nageoires vient te chercher pour te reconduire chez vos gens. » Vous vous laisserez glisser les deux sur le cul en bas la montagne de verre et puis vous irez au château. Il n'ira pas huit jours que le garçon du boïsselier sera l'homme de la fille du château et sera le jeune prince de Pleujouse...

Vôs se lécherés tyissie les doux chus le tiu aivâ lai montaigne de voirre et peus vôs âdrès à tchéte. E n'âdré pe heût djoués que le bouebe à sélie seré l'hanne de lai baïchate di tchéte et seré le chirat de Pieûdjouse... Feut dit, feut fait. Tot se péssé cman que lai serpent l'avaît dit. Le lendemain, les vâlats di chire des Ués galopînt dje de totes les sens po prayie les poïrents et les aimis és naces. Le tchéte ne feut pe prou grôs po loeudgie tos les nacies. Cman qu'en était en bé piein tchâ-temps en drasson des tâles dains lai coué.

En maindgeon trâs bues grais, en boyon i ne sais cobin de gros bossats de vin, en tchainton, en daïson. Le chirat de Raïvînes qu'airrivé chus le talé allé dire tot d'in côp qu'èl aivâit tué, en montaint lai Mâle-Côte, enne serpent grôsse cman enne piertche ai tchie, que pueraît dains le terrâ cman enne dgens, et peus que dialt sains râte :

— I ai predju mon amie...

Tiaînd que c'en feut po allé à yét lai djuene fanne ne se retrovaît pe. En lai tyeron tot lai neût dains le vésenai d'aivô des faïlles empris.

En allaint pujie de l'âve, le maitîn, enne servainte lai retiré, noyle, d'aivô le peûjou ai touérelat. Tchaigrinnée de lai moue de lai serpent lai mâlhévurouse s'était allé tchaimpê dains le pouche creuyie à moitan de lai coué di tchéte.

Fut dit, fut fait. Tout se passa comme le serpent l'avaît dit. Le lendemain, les valets du sire d'Asuel galopâient déjà dans tous les sens pour prier les parents et les amis aux noces. Le château ne fut pas assez grand pour loger tous les noces. Comme on était au beau milieu de l'été on dressa des tables dans la cour.

On mangea trois bœufs gras, on but je ne sais combien de gros tonneaux de vin, on chanta, on dansa. Le jeune prince de Ravine qui arriva sur le tard alla dire tout d'un coup qu'il avait tué, en montant la Mâlcôte, un serpent gros comme une perche à char, qui pleurait dans le fossé comme une gens, et puis qui disait sans arrêt :

— J'ai perdu mon amie...

Quand ce fut l'heure d'aller au lit la jeune femme ne se retrouva pas. On la chercha toute la nuit dans le voisinage avec des torches.

En allant puiser l'eau, le lendemain matin, une servante la retira, noyée, avec le puisoir. Chagrinée par la mort du serpent la malheureuse était allée se jeter dans le puits creusé au milieu de la cour du château.

## 5. Lai noire dgerenne

E y aivaît enne fois en lai Combe de Montvay enne dge-nâche et ses sept baichates qu'en fesennent taint és dgens des Ciôs-di-Doubs que le Prince di tchéte de Pouérraintru les fesé ai breûlê totes vives pai le riga devaint la mâjon de velle et yos fesé ai vendre és montes tot yote butin. Mains da aidont niun ne pouyé pus demoéré en lai Combe. Lai premiere neût, à derrie côp de mieneut que souinnaît à Môtie de Lai Motte, enne noire dgerenne et ses sept pucenattes venyint caquê és fenêtres, les effondrint, entrint à poille et allint crevê les oecls és dgens de l'ôtâ. In graindgie qu'aivaît les envies d'allê demoéré en lai Combe s'en allé demaindê consoille, dans sai bâme, an sint Ouéchanne. C'tu-ci y conseillê d'empoire, lai premiere neût qu'è pésseraît en lai Combe, in cierdge et sept tchaindoilattes benîts le djoué de lai Tchandeloux et de les léchie breûlê djunque à fond.

Lai noire dgerenne et ses sept pucenattes venyennent tot de minme caquê és fenêtres djunque en lai picate di djoué, mains elles ne les brijennent pe et n'entrennent pe dains la mâjon. Mains cman elles raicmencennent yote commerce totes les neuts le graindgie, sai fanne et ses afaints ne saivint dremit. Le paysain s'en allé trouvê sint Mu dains sai bâme, que y diê qu'è dévalt éprouvie de rallê dains lai mâjon d'aivô enne tchuatte et peus sept tchâvês-seris. C'ât ce qu'è ne mainqué pe de faire mains à moitan de lai neût lai noire dgerenne et peus les sept pucenattes revenyennent caquê és fenêtres. Lai tchuatte épaivuré lai noire dgerenne que se sâvê dains les bouetchets; les sept tchâvês-seris épaivurenent les sept pucenattes que s'embruennent aïtot dains les brossons.

Mains cman totes les neûts ci commerce était ai raicmen- cie le graindgie s'en allé trovê sint Fromond dôs son tchène. E y diê de botê chus lai tâlate de lai fenêtre in creuchefix en bôs de lai vraie croix et sept mouetrelates di Forboue, de lai Piere et des Ermites. C'ât ce qu'è eut bin tieusin de faire. A moitan de lai neût, tiaînd que lai noire dgerenne et sept pu- cenattes tiudennent reveni caquê és fenêtres, elles se botten-

## 5. La poule noire

Il y avait une fois à la Combe de Montvoie une sorcière et ses sept filles qui en faisaient tant aux gens des Clos-du-Doubs que le Prince du château de Porrentruy les fit brûler vives par le bourreau devant la maison de ville et fit vendre aux enchères publiques tout leur butin. Mais depuis lors nul ne put plus demeurer à la Combe. La première nuit, au dernier coup de minuit qui sonnait à l'église de La Motte, une poule noire et ses sept poussines venaient frapper aux fenêtres, les enfonçaient, entraient au poije et allaient crever les yeux aux gens de la maison. Un fermier qui avait envie d'aller demeurer à la Combe s'en alla demander conseil, dans sa baume, à saint Ursanne. Celui-ci lui conseilla d'allumer, la première nuit qu'il passerait à la Combe, un cierge et ses chandelles bénits le jour de la Chandeleur et de les laisser brûler jusqu'au fond.

La poule noire et ses sept poussines vinrent tout de même heurter aux fenêtres jusqu'à la piquette du jour, mais elles ne les brisèrent pas et n'entrèrent pas dans la maison. Mais comme elles recommençaient leur commerce toutes les nuits le fermier, sa femme et ses enfants ne pouvaient dormir. Le paysan s'en alla trouver saint Imier dans sa baume, qui lui dit qu'il devait essayer de retourner dans la maison avec une chouette et sept chauves-souris. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire, mais au milieu de la nuit la poule noire et puis les sept poussines revinrent heurter aux fenêtres. La chouette épouvanta la poule noire qui se sauva dans les bosquets; les sept chauves-souris épouvantèrent les sept poussines qui s'engouffrèrent aussi dans les buissons.

Mais comme toutes les nuits ce commerce était à recommencer le fermier s'en alla trouver saint Fromond sous son chêne. Il lui dit de mettre sur la tablette de la fenêtre un crucifix en bois de la vraie croix et sept statuettes du Vorbourg, de Mariastein et d'Einsiedeln. C'est ce qu'ils eurent bien souci de faire. Au milieu de la nuit, quand la poule noire et ses poussines tentèrent de venir heurter aux fenêtres elles se



nent trêtures ai raîlê eman s'elles étint aivu teni dains les grimpes di malôjé.

— Sâvêtes-vos, mes baichenates, que crié lai noire dgerenne en ses pucenates, nos ne pouéyans ren contre lai Daimé et le Bouebe. Et les heûte dgenâches s'évoulennent djunque dains lai toué di tchéte de Montvay. Se vos velés saivoi si elles y sont encoé allêtes-y vouere. Enne tchôse chure ç'ât que le graindgie n'ôyé pus djemais caquê en ses fenêtres se ce n'ât pair hésald in ôjelat, en heuvie, vou enne tchuatte que veniaît, le soi, ainnoncie lai moue d'in proeutche pai-  
rent.

mirent toutes à râler comme si elles avaient été tenues dans les griffes du diable.

— Sauvez-vous, mes petites, cria la poule noire à ses poussines, nous ne pouvons rien contre la Dame et le Fils. Et les huit sorcières s'envolèrent jusque dans la tour du château de Montvoie. Si vous voulez savoir si elles y sont encore, allez-y voir. Une chose est sûre c'est que le fermier n'entendit plus jamais heurter à ses fenêtres, si ce n'est par hasard un oiselet, en hiver, ou une chouette qui venait, le soir, annoncer la mort d'un proche parent.

## 6. Le foulta

E y aivâit dje des centâinnes d'années que le meinme foulta se teniait dains lai vaicherie de Valbie et rendait, de neût et peus de djoué, tos les services pössibyes és dgens de l'ôtâ. El ât bon de dire qu'è reciaît cman paitchot, lai premiere yevê de lai moilloue creîme di maitîn et di soi. Enne fois que le vaichie allaît en lai Velle è diêt en ses bouebes :

— Vôs ne rêbierès pe à moins de baillie sai paît à foulta.

— Vôs n'ais pe fâte d'être en tieûsin, qu'è yî réponjennent.

Les bouebes ayuennent les bêtes cman tos les âtres djoués: èls aibreuvennent, ès trayennent, ès djétennent mains ât-ce que le pus yève se n'avisé pe de dire és âtres :

— Dites vouere, se nôs ne baillîns ren âdjed'heûs, à foulta, i seus chure qu'è y airait encoé ai rire.

Feut dit, feut fait.

Le daînnè s'aïtairdgé le long des vies et n'airrivé devêdechus de Valbie que bîn aiprés lai mieneût. Dâ enson les Tchaignions és sentaît qu'âtye n'allaît pe en Valbie.

— E y è di malheur dains l'air, qu'è se musaît.

Dj'emais è n'aivaît encoé vu voulê taint de tchâvês-seris ne ôyi hieutchie taint de deus et tchuattes. Le vaichie ât ébâbi que ses afaints sont tus allé à yêt sains l'aïttendre. Es se vai tot de meime couchie dains l'alcoffre sains les révoillie. Mains è se ne sait endremi. Lai sanne ne vint pe. El ôt tcheutchie à devaint l'heûs, piaîndre à dyenie. L'ouere se yeuve et tire dains lai côte. Elle puere, elle siôte, elle feûle, elle fait ai craquê les bôs, ai voulê les échannes di toit. Ca poêche dget. Tot d'in còp, di temps que l'ouere fait ai trembiê lai mâjon, ai rombeni les fenêtres, le daînnè ôt railê :

— Julat ! Julat ! yeuve, po yevê les pés !

Lai pavou le prend, è révoille ses bouebes, è vai po ciêrie les bêtes. Ailaîrme, Due ! E n'y è pe enne roudge-bête en roitché. En n'ôt ne potat, ne tiaïmpaîinne, ne soennatte, ne grillat.

— Cman que le temps se tchairdgaît hyie à soi, nôs les

## 6. Le foulta

Il y avait déjà des centaines d'années que le même foulta se tenait dans la vacherie de Valbert et rendait, de nuit et puis de jour, tous les services possibles aux gens de la maison. Il est bon de dire qu'il recevait comme partout, la première levée de la meilleure crème du matin et du soir. Une fois que le vacher allait à la Ville, il dit à ses garçons :

— Vous n'oublierez au moins pas de donner sa part au foulta.

— Vous n'avez pas besoin d'être en souci, qu'ils lui répondirent.

Les garçons soignèrent les bêtes comme tous les autres jours : ils abreuvèrent, ils « traîyèrent », ils nettoiyèrent, mais est-ce que le plus vieux ne s'avisait pas de dire aux autres :

— Dites voir, si nous ne donnions rien aujourd'hui, au foulta, je suis sûr qu'il y aurait encore à rire.

Fut dit, fut fait.

Le maître s'attarda le long des chemins et n'arriva vers Valbert que bien après minuit. Depuis le haut des Chainions il sentait que quelque chose n'allait pas à Valbert.

— Il y a du malheur dans l'air, qu'il se disait.

Jamais il n'avait encore vu voler tant de chauves-souris ni entendu hululer autant de ducs et de chouettes. Le fermier est ébahi que tous ses enfants sont allés au lit sans l'attendre. Il va tout de même se coucher dans l'alcôve sans les réveiller. Mais il ne peut s'endormir. Le sommeil ne vient pas. Il entend chuchoter au devant-huis, plaindre au galetas. Le vent se lève et tire dans la forêt. Il pleure, il siffle, il piaule, il fait craquer les bois, voler les échandelles du toit ; ça porte malheur.

Tout d'un coup, pendant que le vent fait trembler la maison, vrombir les fenêtres, le maître entend râler :

— Jules ! Jules ! lève-toi, pour lever les peaux.

La peur le prend, il réveille ses garçons, il va éclairer les bêtes. Alarme, Dieu ! Il n'y a pas une rouge-bête à la crèche. On n'entend ni sonnaïlle, ni clochette, ni cloche.

sons pouétchaint allè retieuri chus les tieumaïnes, que diét le tchioni. C'ât po chure in rôlou que nôs les ât veni laïtchie.

Chus les tieumaïnes en n'ôt pe enne cioeutche, pês in brut. Es tieurant, ês aïpellant, ês hieutchant, ês breuïllant. Tot d'in còp le pus véye se raïvisé di méтчaint toué qu'ès aint djue à foulta. C'ât lu que s'ât repayie. En lai raïvou de sai laintienne, è voit des frâches pèssées de roudges-bêtes que s'en vaint tus de lai meinme sens. Es les cheuyant et elles les moennant enson lai roïtche de Montvaie. Lais Due! At-ce que tot le moncé de roudges-bêtes n'é pe sâtê aivâ! En lai pityatte di djoué, ès les trovennent aissannès à pie de lai grôsse roïtche. E n'y aïvaït pus qu'in vélat qu'aïpellait sai mère et qu'è faïllét fini.

Es tiudennent rebotê de lai frâche creïnme po le foulta, chus lai tâle de lai tieûjenne, mains niun ne yi veniét touétchie. Le foulta aïvaït aïbaindenê po tot de bon lai vaïcherie de Valbie et ça dà don qu'en n'on pus djemais dière aïvu de tchaince chus ci bïn.

— Comme le temps se chargeait hier soir, nous sommes pourtant allés les chercher sur les pâturages communaux, dit le cadet. C'est pour sûr un rôdeur qui est venu les lâcher. Sur les pâturages communaux on n'entend pas une cloche, pas un bruit. Ils cherchent, ils appellent, ils huchent, ils crient. Tout d'un coup le plus vieux se souvient du méтчant tour qu'ils ont joué au foulta. C'est lui qui s'est vengé. A la lucur de sa lanterne, il voit de fraîches passées de rouges-bêtes qui s'en vont toutes dans le même sens. Ils les suivent et elles les mènent en haut de la roche de Montvoie. Hélas Dieu! Est-ce que tout le monceau de rouges-bêtes n'a pas sauté en bas! A la piquette du jour, ils les trouvèrent assommées au pied de la grosse roche. Il n'y avait plus qu'un petit veau qui appelait sa mère et qu'il fallut finir.

Ils crurent remettre de la crème fraîche pour le foulta, sur la table de la cuisine, mais nul n'y venait toucher. Le foulta avait abandonné pour tout de bon la vacherie de Valbert et c'est depuis lors qu'on n'a plus jamais guère eu de chance sur ce bien.

## 7. Les cīntyē bāssins

E y aivāit enne fois ai Mouetche-Ave enne djuene fanne qu'ēvait pavou de ne pe aivoi d'afaints pouēche qu'ē y aivāit dieche ans qu'elle était mairiēe. Mains elle proyēt taint lai boinne Vierdge qu'elle se trovē in bé djoué épāsse. Lai pouere fanne aivāit rēbiē qu'ē y ē in aipoint en tot; elle aivāit taint proyie, qu'elle aiccoutché de cīntyē bāssins, cīntyē bouebats.

Sai marrainne — ç'āt enne véye taintin que feut commère — voelēt ai tote foueche qu'en y baillon ai nom l'Aivālou, lai Dure-pé, le Long-sains-braintche, l'Eteint-fue et le Sains-siouessye. Ces noms ne revenānt pe diēre en lai mère, encoē moins ā père, mains lai taintin était enne souetche de dgens qu'ē ne fesānt pe bon contreloyie et cman le compère — in véye oncia in po en lai boinne — n'y trovē pe ai redire, et peus le prēte non pus, ès feurent dīnche baptoillies.

Le père et lai mère, qu'ētint poueres cman tot, puereinent en coitchatte d'avoi dīnche tot d'in cōp enne niēe d'afaints. Laivoué āt-ce qu'ès poirint po les vêtre et po les noourri?

Mains lai tintin — qu'était crais bin enne dgenāche — yōs diēt de ne pe être en tieūsins, que yōs cīntyē bāssins y voelint rempiātre pus taād de louyis d'oue et d'ētius d'air-dgent les antchétrons de yōte dyenie aidē veu. Djunque tiaind que les afaints feuchint grōs ès yōs faillet maindgie de lai vaitche enroidgi po djoindre les doux bouts.

Tot airrive, lai quoue di tchait āt bin veni. Les bāssins voyennent bintōt yōs vingt ans. Es se resannānt cman cīntyē gottes d'āve. L'Aivālou aivāit aidē soi et pouēyāit vudie le nō d'enne gouguennēe. Lai Dure-pé aivāit lai pé aiche dure que di fie; sai mère aivāit bēl ai le fouettē, tiaind qu'ēl était petēt, d'aivō in maindgie d'écouve, ē n'y sentāit ren, mains ren de ren. Le Long-sains-braintche pouēyāit s'aillondgie djunque ai pouēyē tieudre des pives ā capiron d'enne fuatte. L'Eteint-fue était froid cman de lai yaice; ē se pouēyāit sietē dechus des braisets sains se brēllē. Le Sains-siouessye

## 7. Les cinq jumeaux

Il y avait une fois à Morteau une jeune femme qui avait peur de ne pas avoir d'enfants parce qu'il y avait déjà dix ans qu'elle était mariée. Mais elle pria tant la bonne Vierge qu'elle se trouva un beau jour épaisse. La pauvre femme avait oublié qu'il y a une limite en tout; elle avait tant prié qu'elle accoucha de cinq jumeaux, cinq garçons.

Sa marraine — c'est une vieille tante qui fut commère — voulut à toute force qu'on leur donne comme nom l'Avaleur, la Dure-peau, le Long-sans-branche, l'Eteint-feu et le Sans-souffle. Ces noms ne revenaient guère à la mère, encore moins au père, mais la tante était une sorte de gens qu'il ne faisait pas bon contrarier et comme le compère — un vieil oncle un peu à la bonne — n'y trouva rien à redire, et puis le prêtre non plus, ils furent ainsi baptisés.

Le père et la mère, qui étaient pauvres comme tout, pleuraient en cachette d'avoir ainsi d'un coup une nichée d'enfants. Où est-ce qu'ils prendraient pour les vêtir et pour les nourrir?

Mais la tante — qui était je crois bien une sorcière — leur dit de ne pas être en souci, que leur cinq jumeaux voulaient plus tard remplir de louis d'or et d'écus d'argent les compartiments de leur grenier toujours vide. Jusqu'à ce que les enfants fussent grands il leur fallut manger de la vache enragée pour joindre les deux bouts.

Tout arrive, la queue du chat est bien venue. Les jumeaux virent bientôt leurs vingt ans. Ils se ressemblaient comme cinq gouttes d'eau.

L'Avaleur avait toujours soif et pouvait vider la fontaine d'une gorgée. La Dure-peau avait la peau aussi dure que du fer; sa mère avait beau le fouetter, quand il était petit, avec un manche à balai, il n'y sentait rien, mais rien de rien. Le Long-sans-branche pouvait s'allonger jusqu'à pouvoir cueillir des pives sur la cime d'un épicéa. L'Eteint-feu était froid comme de la glace; il pouvait s'asseoir sur des braises sans se brûler. Le Sans-souffle pouvait demeurer une heure sous l'eau sans reprendre son souffle.

pouéyât demoéré enne heure dôs l'âve sains repoire son siouessye.

Lai commère aivaît dit és poirents des bâssins qu'ès serint en yôte tchaîrdge d'junque ai vingt ans mains qu'aiprés és serint rêches cman lai mê. Elle n'aivaît pe tchie enne mente. Le premie se bottét bîntôt ai raippoêchê des tchairrêtées de poichons : traites, ombres, tchavouennes, boitchats, rois,

La commère avait dit aux parents des jumeaux qu'ils seraient à leur charge jusqu'à vingt ans, mais qu'après ils seraient riches comme la mer. Elle n'avait pas ch... un mensonge. Le premier se mit bientôt à rapporter des charretées de poissons : truites, ombres, chevesnes, brochets, âprons, barbeaux. Il ne les prenait ni à la ligne, ni avec une foène, ni dans une nasse, un filet ou un verveux. Il avalait tout bonne-



baïrbés. E ne les prenâit ne en lai lingne, ne d'aivô enne lingnatte, ne d'aivô enne foëune, ne dedains enne nèche, in bouéron vou bin in vervôx. El aivâfait tot boinnement l'âve d'in goué di Doubs, de doue trâs gouguenées, è peus è n'aivâfait pus qu'ès se béchie et peus qu'ai raiméssè.

E y aivâfait de quoi aissouetchie tos les mairtchies di pays. Yôs dgens feurent bintôt les pus grôs chires de Mouette-Ave.

Mains tiaind qu'en on trop de tchaince çoli ne serait durie. Enne fois que l'Aivâlou aivâfait dînche aivâlè d'enne gouguenée l'âve de lai grôsse étaing di tchéte è ne preniet pe diaidge, devaint de repichie dedains l'étaing, que les afaints di chire étint en train de raiméssè les carpes qu'él aivâfait rébiè. Les poueres afaints feurent noyies. L'Aivâlou pâchait aidé dînche en coïchatte et niun ne saivâit cman ç'ât qu'è s'y prenâit. Mains en l'aivâfait tot de mîmme vu ci djoué-li, rôlait vés lai grôsse étaing. En l'aitiusion d'aivoi tchainpé les afaints di chire dedains l'âve. E feut condanné ai boire dous grôs bossas d'âve. Vôs se musès prou que c'était enne miedge po lu. En airait pouéyu y en entonoyie des bosses et des boeureus.

El était ai poinne d'aidroit en l'ôtâ que le chire l'envié tieuri po le faire ai bâtenè. En envion lai Dure-pé en sai piaice. Niun ne se baillé en vâdge que ce n'était pe l'Aivâlou, ai foueche que les bâssins se resannint.

— At-ce qu'ès t'aint fait mâ? qu'y diennent yôs dgens.

— Vôs peutes bin craire, i tiudôs qu'ès me fesint les gattoilles, qu'è y réponjèt.

E n'aivâfait pe d'aidroit fini de djâsè que le chire envié tieuri l'Aivâlou po le fottre dains le poueche rudement fond di tchéte. En envion le Long-sains-braintche en sai piaice et niun n'y voyét ren. Cman qu'è se pouéyât aillondgie quâsi ai voeulontè è n'eut pe lai tête dains l'âve. A moitan de lai neût è pouéyèt repaïtchi bin soie di poueche.

Mains tôt à maitin le chire fesét ai retieuri l'Aivâlou po le breûlè dains in foué. En envion l'Eteint-fue en sai piaice.

ment l'eau d'un gouffre du Doubs, de deux trois gorgées, et puis il n'avait plus qu'à se baisser et à ramasser.

Il y avait de quoi assortir tous les marchés du pays. Leurs gens furent bientôt les plus gros chires de Morteau.

Mais quand on a trop de chance cela ne saurait durer. Une fois que l'Avaleur avait ainsi avalé d'une gorgée l'eau du gros étang du château il ne prit pas garde, avant de repisser dans l'étang, que les enfants du sire étaient en train de ramasser les carpes qu'il avait oubliées. Les pauvres enfants furent noyés. L'Avaleur pêchait toujours ainsi en cachette et nul ne savait comment c'est qu'il s'y prenait. Mais on l'avait tout de même vu ce jour-là, rôder vers le gros étang. On l'accusa d'avoir jeté les enfants du sire dans l'eau. Il fut condamné à boire deux gros tonneaux d'eau. Vous vous méfiez bien que c'était une m... pour lui. Il aurait pu en entonner des cuves et des tonneaux.

Il était à peine comme il faut à la maison que le sire l'envoya chercher pour le faire bâtonner. On envoya la Durepeau à sa place. Nul ne prit garde que ce n'était pas l'Avaleur, à force que les jumeaux se ressemblaient.

— Est-ce qu'ils t'ont fait mal? que lui dirent leurs gens.

— Vous pouvez bien croire, je croyais qu'ils me faisaient les chatouilles, qu'il leur répondit.

Il n'avait pas fini de causer que le sire envoya chercher l'Avaleur pour le foutre dans le puits très profond du château. On envoya le Long-sans-branche à sa place et nul n'y vit rien. Comme il pouvait s'allonger quasi à volonté il n'eut pas la tête dans l'eau. Au milieu de la nuit il put repartir bien aisément du puits.

Mais tôt le matin le sire fit rechercher l'Avaleur pour le brûler dans un four. On envoya l'Eteint-feu à sa place. Vous vous imaginez assez qu'à peine la porte du four refermée le feu fut vite éteint et que le garçon put se sauver à la maison au milieu de la nuit.

Mais le matin voilà que le sire fit encore chercher l'Avaleur pour l'enterrer tout vif. On envoya à sa place le Sans-

Vôs se musès prou qu'ai poinne lai pouetche di foué refro-  
mèe le fue feut vite éteint et que le bouebe se pouéyèt sâvè en  
l'otâ à moitan de lai neût.

Mains le maitin voilli que le chire fesèt encoé ai tieuri l'Av-  
vâlou po l'encrottè tot vi. En envion en sai piaice le Sains-  
siouessye. Cman qu'è pouéyâit demoèrè des houes de temps  
dôs l'âve vou dains tiere sains siouessie èl était encoé en vie  
tialnd ç'ât que ses frères le veniennent désenterrè à moitan  
de lai neût.

Ce n'ât pe çoli, mains, en aittendaint, les cîntyè pouere  
bâssins n'ôjint pus bottè foetus que lai neût.

Le chire de Mouétche-Ave se moérdjaît les doigts d'aivoi  
encrottè vi l'Avâlou que ne se voeuâit pe sâvè de sai fôsse  
cman di poueche, qu'était moins fond qu'on ne le tieudaît,  
èt peus di foué que s'était éteint. Et peus lai baîchate di tché-  
té en était tchoi aimouèreûse. Elle ne fesâit pus ren que puerè  
di maitin à soi. Le chire fesèt ai désenterrè l'Avâlou mains è  
n'était pie non pus dains sai fôsse. En l'allon de novè tieuri  
en l'otâ mains ci còp c'était po mairiè lai baîchate à chire.

C'ât bon, mains lequè des cîntyè bâssins faillaît-é envie à  
tchéte? Es tirennent és boeutchattes. C'ât don lu que mairiè  
lai baîchate. Les quaître âtres étint prou rétches po se mairiè  
aîche bin que lu en des baîchates de chire. Es se mairiennent  
le minme djoué. I feus proyé és naces. Lai taintin était en  
faice de moi. Cman qu'elle aivaît lai gotte à nè i me bottè ai  
rée. Elle me fottèt enne aifaicie et peus me tchaimpé djun-  
que ci. At-ce qu'i n'y seus pe?

souffle. Comme il pouvait demeurer des heures de temps  
sous l'eau ou dans terre sans souffler il était encore en vie  
quand ses frères le vinrent déterrer au milieu de la nuit.

Ce n'est pas cela, mais, en attendant, les cinq pauvres ju-  
meaux n'osaient plus sortir que la nuit.

Le sire de Morteau se mordait les doigts d'avoir enterré  
vif l'Avaleur qui ne pouvait pas se sauver de sa fosse comme  
du puits, qui était moins profond qu'on ne le croyait, et puis  
du four qui s'était éteint. Et puis la fille du château en était  
tombée amoureuse. Elle ne faisait plus rien que pleurer du  
matin au soir. Le sire fit déterrer l'Avaleur mais il n'était pas  
non plus dans sa fosse. On alla de nouveau le chercher à la  
maison, mais cette fois c'était pour marier la fille du sire.

C'est bon, mais lequel des cinq jumeaux fallait-il en-  
voyer au château? Ils tirèrent à la courte paille. C'est donc  
lui qui maria la fille. Les quatre autres étaient assez riches  
pour se marier aussi bien que lui à des filles de sire. Ils se ma-  
rièrent le même jour. Je fus invité aux noces. La tante était  
en face de moi. Comme elle avait la goutte au nez je me mis  
à rire. Elle m'a foutu une gifle et puis me lança jusqu'ici.  
Est-ce que je n'y suis pas?

## 8. Fole des cîntyte l'apchards

Et bin, è vòs fât recontè qu'è y aivaît, enne fois, pai les Cios-di-Doubs, enne vave qu'aivaît enne che belle baïchate que tos les bouebes aivînt voeulu allè à l'ovre vès lé, mains lai pouetche de l'ôtâ était frome dâs lai roue de lai neût, èt peus sai mère ne lai léchaît djemais allè foeus de pai lé. E vòs fât dire que c'était enne dgenâche qu'ainmaît meux le Peut et peus les dgenâts que sai baïchate.

Enne vâprèe que lai vave pétréchaît lai paite de sai foïnée de lai senainne, l'envie lai prenîet de maindgie di touéché és ambres et elle envié sai baïchate en tieudre enne cratte és ambries de lai Combe-és-Mièles.

Le bouebe di chire des Ués, que vouétaît dâs dains lai revenue, eut vite fait d'être à long de lai tieuillouse et, cman que ç'ât en djâsaint qu'en s'entend, è feut vite entendu que lai baïchate s'aïppointerait po défenaidgie, le lendemain le maitiîn.

Vòs allès vouere le còp. Le mîmme soi, cman qu'en était à saimbède, lai véye dgenouetche se décidé, po le premie còp, de poire sai baïchate d'aivò lé en lai Sette. Elle lai fesét tot ai se dévêtre, cman lé, elle lai froyé tot le laïrdge di coue d'aivò de lai grêche de loup et peus y diét de bottè le pie gâtche chus le crâmèye. Tiaînd que le reloeudge décroeutché le premie còp de lai mieneût, lai vâve mairmeûjé en lai baïchate :

— Dis cman moi, et que djemais tchîn n'en brâleuche lai quoue : « Pai le Diaïlle, en lai montée ! »

Mains lai baïchate breudené :

— Pai le bon Due, i demoeûre ci !

Tiaînd que lai véye dgenâche aïrrivé en lai Sette, tos les saïbbaitous s'y étînt dje aimoinnès, aïtchevalès chus yòs maindges d'écouve. Elle allé baïjje en grulaint le Diaïlle dòs lai quoue.

— Laïvoué ât lai baïchate ? qu'è y demaindè.

— Elle vînt derrie moi... s'elle ne s'ât pe à moins échai-rée.

— Elle s'ât tchudie sâvè de l'ôtâ, en sâtaînt pai lai fenê-  
tre, po allè retrouvè le chirat des Ués. Mains, en l'heure qu'èl

## 8. La fole des cinq brigands

Eh bien, il faut vous raconter qu'il y avait, une fois, par les Clos-du-Doubs, une veuve qui avait une si belle fille que tous les garçons avaient voulu aller à la veillée vers elle, mais la porte de la maison était fermée dès la roue de la nuit, et puis sa mère ne la laissait jamais aller seule dehors. Il faut vous dire que c'était une sorcière qui aimait mieux le Vilain et puis les sorciers que sa fille.

Une après-midi que la veuve pétrissait la pâte de sa fournée de la semaine, l'envie la prit de manger du gâteau aux framboises et elle envoya sa fille en cueillir une corbeille aux framboisiers de la Combe-aux-Merles.

Le garçon du sire d'Asuel, qui surveillait dans le taillis, eut vite fait d'être à côté de la cueilleuse et, comme c'est en causant qu'on s'entend, il fut vite convenu que la jeune fille se préparerait pour s'enfuir le lendemain matin.

Vous allez voir le coup. Le même soir, comme on était samedi, la vieille sorcière décida, pour la première fois, de prendre sa fille avec elle à la Sette. Elle la fit se dévêtir toute, comme elle, elle l'enduisit tout le large du corps avec de la graisse de loup et puis lui dit de mettre le pied gauche sur la crémaillère. Quand l'horloge décrocha le premier coup de la minuit, la veuve murmura à la jeune fille :

— Dis comme moi, et que jamais chien ne branle la queue : « Par le Diable, à la montée ! »

Mais la jeune fille bredouilla :

— Par le bon Dieu, je demeure ici !

Quand la vieille sorcière arriva à la Sette, tous les sabbateurs s'y étaient déjà amenés, à cheval sur leurs manches à balai. Elle alla en tremblant baiser le Diable sous la queue.

— Où est la fille ? qu'il lui demanda.

— Elle vient derrière moi... si elle s'est pas au moins égarée.

— Elle a essayé de se sauver de la maison, en sautant par la fenêtre, pour aller retrouver le jeune sire d'Asuel. Mais, à l'heure qu'il est, elle est dans une geôle que nul ne veut pouvoir trouver. Si tu ne tiens pas qu'on t'enlève le foie ne t'avise

ât, elle ât dains enne dgeôle que niun le lai veut saivoi trovê.  
Se te ne tîns pe d'être dégruatêe ne t'aivise pe de lai tieuri,  
qu'y diêt le Peut.

Tiaînd qu'elle ât aïvu en l'ôtâ et qu'elle é vu que le yêt de  
sa baichate était voeû, elle se bottét ai puerê djunque elle  
n'en pouéyêt pus. Le lendemain le maitîn, elle se diêt :

— C'ât bin le cent di diaïlle se le chirat des Ués, qu'ainme  
taint mai fêye, ne vînt pe à cõp de lai revovê!

Tiaînd qu'elle y eut aïppris qu'en l'aivaît enfromée elle  
ne saivait laïvoué, dains enne dgeôle, é feut dains enne belle  
détrasse! Es sâtê chus son tchevâ bâssenurê et se botté ai lai  
retieuri tot ai l'aivâlêe de lai reviere, qu'était che laïrdge  
qu'en ne voyait pe quâsî les sâces de l'âtre rive.

Es feut bîn ébâbi de vouere in hanne que sâtaît cman ren,  
d'aivô enne piertche, d'enne rive en l'âtre.

— Qu'ât-ce que vôs faites, l'hanne? qu'è-z-y diêt.

— I aî ai nom, Lunde, i revîns des Echpaignes, que les  
valmons de foin sont aïche hâts que des foinnes et qu'en ât  
aivêje de sâtê dâs tot djuene. Es m'aint traquê, poêche qu'i  
sâtôs les mâjons, et i me pêsse lai grie en sâtaînt lai reviere.

— Vîns d'aivô moi, tai fouetchûnne ât faite.

— I aibaingnerôs bîn, qu'i n'aîs piepe in yaïd.

— T'airês des étîus dgeneuillies.

Tiaînd qu'è fesét serre-neût, le chirat voyét in hanne que  
siouessiaît les laintienes des pâchous qu'étînt és raînnes de  
l'âtre sens de lai reviere.

— Qu'ât-ce vôs faites, l'hanne? qu'è-z-y diêt.

— I aî ai nom, Maïdje, i revîns des Echpaignes qu'i  
siouessîs les laïmpes de lai Velle dâs enson lai toué di tchéte.  
Es m'aint traquê poêche qu'i en aivôs rébiê enne et i me pês-  
se lai grie en siouessiaînt ces laintienes.

— Vîns d'aivô nos, tai fouetchûnne ât faite.

— I aibaingnerôs bîn, qu'i n'aî piepe in yaïd.

— T'airês des étîus paî dgeneuillies.

Le lendemain le maitîn, le chirat voyét in hanne, piaînté

pas de la rechercher, que lui dit le Vilain. Quand elle fut à la  
maison et qu'elle vit que le lit de sa fille était vide, elle se mit  
à pleurer jusqu'à ce qu'elle n'en puisse plus. Le lendemain  
matin, elle se dit :

— C'est le sang du diable si le jeune sire d'Asuel, qui  
aime tant ma fille, ne vient pas à bout de la retrouver!

Quand elle lui eut appris qu'on l'avait enfermée elle ne  
savait où, dans une geôle, il fut dans une belle détresse! Il  
sauta sur son cheval bassenuré et se mit à la chercher tout le  
long de la rivière, qui était si large qu'on ne voyait quasi pas  
les saules de l'autre rive.

Il fut bien ébaubi de voir un homme qui sautait comme  
rien avec une perche, d'une rive à l'autre.

— Qu'est-ce que vous faites, l'homme? qu'il lui dit.

— J'ai pour nom, Lundi, je reviens des Espagnes, où les  
valmons de foin sont aussi hauts que des meules de char-  
bonnier et qu'on a l'habitude de sauter depuis tout jeune. Ils  
m'ont chassé, parce que je sautais les maisons, et je me passe  
l'ennui en sautant la rivière.

— Viens avec moi, ta fortune est faite.

— Je besognerais bien, je n'ai même pas un seul liard.

— Tu auras des écus par poignées.

Quand il faisait nuit noire, le jeune sire vit un homme  
qui soufflait les lanternes des pêcheurs qui étaient aux gre-  
nouilles de l'autre côté de la rivière.

— Qu'est-ce que vous faites, l'homme, qu'il lui dit.

— J'ai comme nom, Mardi, je reviens des Espagnes où  
je soufflais les lampes de la Ville du haut de la tour du châ-  
teau. Ils m'ont chassé parce que j'en avais oublié une et je  
me passe l'ennui en soufflant ces lanternes.

— Viens avec nous, ta fortune est faite.

— Je besognerais bien, je n'ai même pas un seul liard.

— Tu auras des écus par poignées.

Le lendemain matin, le jeune sire vit un homme, planté  
au bord de l'eau comme un poteau, qui regardait de l'autre  
côté de la rivière sans remuer ni pieds, ni pattes.

à long de l'ève eman in pôté, que ravoétaît de l'âtre sens de lai reviere sains remuê ne pies, ne paittes.

— Qu'ât-ce que vos faites, l'hanne? qu'è-z-y diét.

— I aî ai nom, Météchedje, i revîns des Echpaignes, qu'i comptôs, dâs enne heure de loin, les aîchates des djetuns. Es m'aint traquê poêche qu'i en aî botté enne fois enne de trop et i me pèse lai grié en comptaint, dâs ci, les fremis de ç'te fremiere qu'ât chus l'âtre rive.

— Vins d'aivô nos, tai fouetchunne ât faite.

— I aibaingnerôs bin, qu'i n'aî piepe in yaîd.

— T'airés des étius pai dgeneuillie.

In pô pus loin, è voyét in hanne que ne bougeaît dren pus que l'âtre et qu'aivait les mains oeûvies derrie les aroilles.

— Qu'ât-ce que vos faites, l'hanne? qu'è-z-y diét.

— I aî ai nom, Djuede, i revîns des Echpaignes, qu'è me fallaît ôyl se les aîchates de l'âtre rive d'in lai brondenint po le bé temps vou po lai pieudje. Es m'aint traquê poêche qu'i ne seus enne fois quoi dire. Paidé, è pieuvené, è y eut des sorroillies et des airbois, le lendemain!... I me pèse lai grié en écoutaint brondenê les baibouerattes, de l'âtre sens de l'ève.

— Vins d'aivô nos, tai fouetchunne ât faite.

— I aibaingnerôs bin, qu'i n'aî piepe in yaîd.

— T'airés des étius pai dgeneuillie.

In pô pus loin, è voyét in hanne que schnoufaît, que schneûquaît, en lai rive de lai reviere.

— Qu'ât-ce que vos faites, l'hanne? qu'è-z-y diét.

— I aî ai nom, Vârde, i revîns des Echpaignes, qu'è me fallaît sentre, dâs le tchéte, se les raîndgies ciérînt dje la violatte. Es m'aint traquê poêche qu'enne fois i aivô le rhûnne i diés qu'elles ciérînt le petét pieû.

— Vins d'aivô nos, tai fouetchunne ât faite.

— I aibaingnerôs bin, qu'i n'aî piepe in yaîd.

— T'airés des étius pai dgeneuillie.

— Qu'est-ce que vous faites, l'homme? qu'il lui dit.

— J'ai comme nom, Mercredi, je reviens des Espagnes, où je comptais depuis une heure de loin, les abeilles des es-saims. Ils m'ont chassé parce que j'en ai mis une fois une de trop et je me passe l'ennui en comptant, depuis ici, les four-mis de cette fourmillière qui est sur l'autre rive.

— Viens avec nous, ta fortune est faite.

— Je besognerais bien, je n'ai même pas un seul liard.

— Tu auras des écus par poignées.

Un peu plus loin, il vit un homme qui ne bougeait rien plus que l'autre et qui avait les mains derrière les oreilles.

— Qu'est-ce que vous faites, l'homme? qu'il lui dit.

— J'ai comme nom, Jeudi, je reviens des Espagnes, où il me fallait ouïr les abeilles de l'autre rive d'un lac bourdonner pour le beau temps ou pour la pluie. Ils m'ont chassé parce que je ne sus une fois quoi dire. Pardi, il pleuvinaît, il y eut des ensoleillées et des arcs-en-ciel, le lendemain!... Je me passe l'ennui en écoutant bourdonner les moucherons de l'autre côté de l'eau.

— Viens avec nous, ta fortune est faite.

— Je besognerais bien, je n'ai même pas un seul liard.

— Tu auras des écus par poignées.

Un peu plus loin, il vit un homme qui reniflait, qui humait, sur la rive de la rivière.

— Qu'est-ce que vous faites, l'homme? qu'il lui dit.

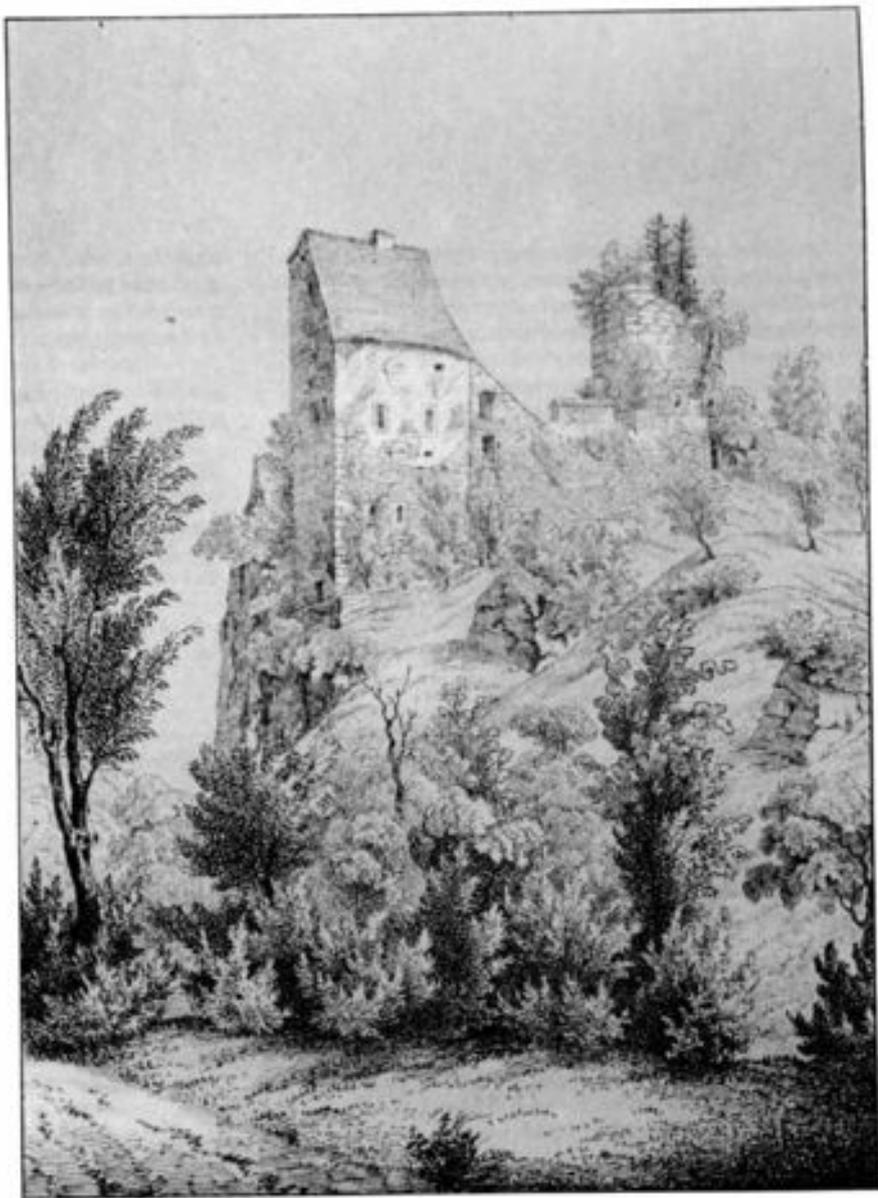
— J'ai comme nom, Vendredi, je reviens des Espagnes, où il me fallait sentir, depuis le château, si les haïes sentaient déjà la violette. Ils m'ont chassé parce qu'une fois que j'avais le rhume je dis qu'elles sentaient le petit thym.

— Viens avec nous, ta fortune est faite.

— Je besognerais bien, je n'ai même pas un seul liard.

— Tu auras des écus par poignées. Les voilà qui arrivent vers un très grand lac où il y avait autant d'îles que de petits tas dans le finage, durant la fenaison.

— Et bien, Lundi, que dit le jeune sire, toi qui sautais si bien les valmons des Espagnes, saute donc maintenant,



Les voili qu'airrivennt vés in rudement graind lai qu'è y aivaît aitant d'èles que de tcheyenats dains lai fin, és voyîns.

— Et bîn, Lunde, que diét le chirat, toi que sâtôs che bîn les valmons des Echpaignes, sâte vouere mitenaint, d'enne èle en l'âtre, djunke tiaînd que t'airés trôvè le tchéte qu'ât enne dgeôle, mains ne t'ébâlôye pe trop, tot de meînme, nos te voeulans aittendre ci. Ai Due, vôs dis. Enne houe aiprés, è rétaît dge vés yos.

— E y é pus de cent tchétes dains les èles mains è n'y en é qu'un que les fenêtres aint des bairrâx cman les dgeôles, qu'è diét à chirat.

Les voili qu'embarquennent dains enne nê que l'oure fe-saît ai tyissie chus l'âve cman enne yuatte chus in loton, mains Lunde ne veniét pe à côm de retrouvè le tchéte.

— Et bîn, Djude, que diét le chirat, toi que t'ôyôs bron-denê che loîn les aîchates des Echpaignes, écoute vouere de quel sens en ôt siompenê enne prijeniere.

— De ç'te sens-li, que diét Djuede aiprés aivoi drassie les aroilles in môment cman enne lievre tcheussie qu'écoute aibayie les tchîns.

Tiaînd qu'en était aivu vés le tchéte, qu'en aivaît ôyu siompenê lai balchate, en lai rôyaît piaîndre dains in âtre, cman tiaînd qu'en vais és grillats et peus qu'ès siôtrant aidé devaint in âtre petchus.

— Et bîn, Vârde, toi que sentre dâs che loîn cment ciérînt les cioux des Echpaignes, schenoufe vouere in pô po saivoi qué tchéte cière lai violatte.

Tiaînd qu'en était vés le tchéte, qu'en tiudaît que ciéraît lai violatte, è ciéraît lai quoue d'aye, lai coquatte vou le braitiu, et le chirat saivaît bîn que lai balchate de lai vave ciéraît cman les aïdes à bon-temps.

Tiaînd que lai neût eut tchoi és voyennent enne èle qu'è y aivaît des tchavoinnates enfuelèes tot à di toué.

— Elles ne sont pe emprîs po le nom de Due, que se musé le chirat.

— Dis, Maîdje, toi que te siouessiôs che bîn les tchain-

d'une île à l'autre, jusqu'à quand tu auras trouvé le château qui est une geôle, mais ne t'éloigne pas trop, tout de même, nous voulons attendre ici. A Dieu, vous dis.

Une heure après, il était déjà vers eux.

— Il y a plus de cent châteaux dans les îles, mais il n'y en a qu'un dont les fenêtres ont des barreaux comme les geôles, qu'il dit au jeune sire.

Les voilà qui embarquent dans une nef que le vent faisait glisser sur l'eau comme une luge sur une route glacée, mais Lundi ne vint pas à bout de retrouver le château.

— Et bien, Jeudi, que dit le jeune sire, toi qui entendais bourdonner si loin les abeilles des Espagnes, écoute voir de quel côté on entend soupiner une prisonnière.

— De ce sens-là, que dit Jeudi après avoir dressé les oreilles un moment comme un lièvre chassé qui écoute aboyer les chiens.

Quand on avait été vers le château, qu'on avait entendu soupiner la jeune fille, on l'entendait plaindre dans un autre, comme quand on va aux grillons et puis qu'ils sifflent toujours devant un autre pertuis.

— Et bien, Vendredi, toi qui savais de si loin comment sentaient les fleurs des Espagnes, renifle voir un peu pour savoir quel château sent la violette.

Quand on était vers le château qu'on croyait qui sentait la violette, il sentait la queue d'ail ou la jonquille, et le jeune sire savait bien que la fille de la veuve sentait comme les haies au printemps.

Quand la nuit fut tombée ils virent une île où il y avait des petits feux allumés tout autour.

— Ils ne sont pas enflammés pour le nom de Dieu, pensa le jeune sire.

— Dis, Mardi, toi qui soufflais si bien les chandelles des Espagnes, souffle voir contre ces feux pour les éteindre, je suis sûr que le château de la geôle est par là.

Ils abordèrent bien facilement dans une anse de l'île sans être vu par les gardes.

doiles des Echpaignes, sioussye vouere de contre ces fues po les éteindre, qu'i seus chure que le tchéte de lai dgeôle ât pai li.

Els aibouédjennit bîn soie dains enne coinnée de l'èle sains être aïvu vu pai les diaïdges.

— Dis, Météhedje, que diét le chirat, toi que te comptôs dâs che loin les aïchates des djetuns des Echpaignes et que vois don che ciaï, ravouéte vouere se te ne vois pe péssê enne bïamte menotte entre les bairrâx d'enne fenétratte de ci tchéte enson ce crât.

— I n'en vois enne d'aivô in bieû pannou de cô, que dje-bêye à bout. Cheûtes-me, qu'i vois aïche ciaï qu'en bé pien djoué...

— Le mot de pése! que tcheutchié in gaïdge.

— Saimbaïdé! qu'allé dire sains le voeulê, le chirat, que venait droit de se musê l'un aïprès l'âtre, les noms de ses cintye caïmerâdes: Lunde, Maïdje, Météhedje, Djuede, Vârde.

— Vôs veni po tiu? que mairmoeûjé in âtre diaïdge, tiaind qu'ès feunent enson les égrês.

— Duemounne, que diét en l'hésaid le chirat.

— I lai vais tiuri...

Vos se musês prou cman qu'èls eunent tiute de rallê aïmont lai reviere et cman qu'ès feunent bîn recis pai lai vave. Mains les cintye couéyats des Echpaignes étint des apchards qu'étint trétus tchois aimouéreûx de lai baïchate. Es s'étint dje entendus po décombrê le chirat des Ués.

— Ce n'ât pe çoli, que yôs diét lai dgenouetche, i baille maï baïchate en ç'tu que seré le premie vês ç'te fuatte qu'enne aïdiaïce crâle chus le capiron. Es se bottennent aï fuere cman des lievres. Le chirat, que lai vave y aïvait djâsê dains l'araille, fesét aïtot les minnes de rittê d'aivô yos mains demoéré bîntôt en derrie.

Les cintye couéyats étint che bîn émeûs, che embrues, qu'ès sâtennent très tus dains enne empouese sains fond

Dis, Mercredi, que dit le jeune sire, toi qui comptais de si loin les abeilles des essaims des Espagnes et qui vois donc si clair, regarde voir si tu ne vois pas passer une blanche menotte entre les barreaux d'une fenêtre de ce château en haut de ce crêt.

— J'en vois une avec un mouchoir de cou bleu, qui s'agite au bout. Suivez-moi, je vois aussi clair qu'en plein jour...

— Le mot de passe! que chuchota un garde.

— Samedi! qu'alla dire sans le vouloir, le jeune sire, qui venait droit de penser l'un après l'autre, les noms de ses cinq camarades: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi.

— Vous venez pour qui? que murmura un autre garde, quand ils furent en haut les escaliers.

— Dimanche, que dit au hasard le jeune sire.

— Je vais la chercher...

Vous vous imaginez assez comme ils eurent hâte de retourner en amont de la rivière et comme ils furent bien reçus par la veuve. Mais les cinq costauds des Espagnes étaient des brigands qui étaient tous tombés amoureux de la jeune fille. Ils s'étaient déjà entendus pour se débarrasser du jeune sire d'Asuel.

— Ce n'est pas cela, que leur dit la sorcière, je donne ma fille à celui qui sera le premier vers cet épicea où une pie jaccasse sur la cime. Ils se mirent à courir comme des lièvres. Le jeune sire, à qui la veuve avait causé dans l'oreille, fit aussi les mines de courir avec eux mais demeura bientôt en arrière.

Les cinq costauds étaient si bien lancés, qu'ils sautèrent tous dans un emposieu sans fond qu'on nomme encore l'Emposieu-aux-Brigands. On ne les a jamais revus.

Les noces se firent à la Saint-Martin, mais la veuve n'y était pas. Il paraît qu'elle était déjà embéguinée dans un couvent! Je ne saurais quasi le croire, et vous?

qu'en y diét encoé l'Empouese-és-Apcharés. En ne les on djemais revus.

Les naces se fesennent en lai Saint-Maitchin mains lai vave n'y était pe. E porait qu'elle était dje embreuguenée dains in covent !

I ne le sairôs quâsi craire, yet vos ?

## 9. Le Petét Pueçat

E y aivaît enne fois des dgens mariés dâs i ne saî cobîn d'années que n'aivînt pe d'afaints. Lai fanne fesé taint de viadges ès Ermites, en lai Pierre et peus à Forboué que le bon Due yos baillè in bouebat che petîngnat qu'è sept ans è n'était encoé dren pus gros que le puece. Aiprés çoli èls en eurent encoé tote enne nièe mains tus pus gros les ûns que les âtres.

L'année di tchie-tchemps, cman qu'ès n'aivînt pus ne enne gottatte de laicé, ne enne miatte de pain dains le métra è yos baillie, ès tiudennent les allè piedre dains lai Grosse Djoux. Mains le Petét Pueçat les aivaît ôyu complotè dâs dedos in baintchat. El étèché le bout d'in gremèché de felè à saivu de drie l'ôtâ et le dévudé d'junque en lai côte. Es yos feû bin aîjje, tiaînd que yos dgens se feurent sâvaît, de retrôvè le tchemîn de l'ôtâ.

Yos dgens se dyennent qu'ès ne les aivînt pe moinnés prou loin. Mains le Petét Pueçat voingné des grains de sâ tot le long di tchemîn. Lu et peus ses frères et soeurs ne sètchenent retrôvè l'ôtâ poèche que les berbîs aivînt tot loitchie lai sâ. Tiaînd que lai neût feut li le Petét Pueçat graipoînné chus in bos et peus recoeniéché lai ciérance de yote mâjenatte. Tiu è-ce que feurent bîn èbâbis tiaînd que les afaints revenyent caquè en lai pouetche di tché? Yos dgens, que n'y saivînt pus ren compoîre!

Ce n'était pe in mâfin que le Petét Pueçat, et peus en en recompte bîn d'âtres chus son compte. El aivaît enne fois ôtè les bottes d'in gros bregaind que faisait in sanne dos enne roîche. D'aivô, è pouéyâit faire sept heures de maîrtche d'enne pèssè, et dains les dyierres è diaingné enne fouetchûnne en fesaint le messaldgie.

Çoli n'envoîdje pe qu'in che petét l'afaint était aidé dos les piés. Po ne le pe piedre dains enne roue, son père, tiaînd qu'è fesait en lai tchairrue, le bottaît dains l'arôille d'in bué. El aivaît aivèjje d'y dire:

— Toi, te ne veux djemais teni in loup pai lai quoue.

Le Petét Pueçat se bottè in djoué ai laoutè dains l'arôille

## 9. Le Petit Poucet

Il y avait une fois des gens mariés depuis je ne sais combien d'années qui n'avaient pas d'enfants. La femme fit tant de voyages aux Ermites, à la Pierre et puis au Vorbourg que le bon Dieu leur donna un garçon, si petiot qu'à sept ans il n'était encore rien plus grand que le pouce. Après cela ils en eurent encore toute une nichée mais tous plus grands les uns que les autres.

L'année du cher-temps, comme ils n'avaient plus une goutte de lait, ni une miette de pain dans le vaisselier à leur donner, ils crurent aller les perdre dans la Grande Forêt. Mais le Petit Poucet les avait entendu comploter depuis sous un banc. Il attacha le bout d'un peloton de fil au sureau derrière la maison et le dévida jusqu'à la forêt. Il leur fut bien facile, quand leurs gens se furent sauvés, de retrouver le chemin du foyer.

Leur gens se dirent qu'ils ne les avaient pas menés assez loin. Mais le Petit Poucet sema des grains de sel tout le long du chemin. Lui et puis ses frères et sœurs ne surent retrouver le foyer parce que les brebis avaient tout léché le sel. Quand la nuit fut là le Petit Poucet grimpa sur un arbre et reconnut la lumière de leur maisonnette. Qui est-ce qui furent bien ébaubis quand les enfants revinrent frapper à la porte de la cuisine? Leurs gens, qui n'y pouvaient plus rien comprendre!

Ce n'était pas un benêt que le Petit Poucet, et puis on en raconte bien d'autres sur son compte. Il avait une fois enlevé les bottes d'un gros brigand qui faisait un somme sous une roche. Avec elles, il pouvait faire sept lieues de marche d'une passée, et durant les guerres il gagna une fortune en faisant le messager.

Cela n'empêche pas qu'un si petit enfant était toujours sous les pieds. Pour ne pas le perdre dans la raie, son père, quand il faisait la charrue, le mettait dans l'oreille d'un bœuf. Il avait coutume de lui dire:

— Toi, tu ne veux jamais tenir un loup par la queue.

Le Petit Poucet se mit un jour à laouter dans l'oreille du

di buë. Des laïres que l'ôyennent et peus que le voyennent — les laïres voyant ciaï — le prenyennent et bottennent dos in tchâpé sains que son père s'en baïlleuche en vâdje. Lai neût tchoyât. Es se tyïssennent dains lai tiaïve de lai tiure po y allé tiré di vin et poire de lai tchie. Es ne fesint pe in brut, ès raitenyînt yote siouessye et n'étiînt ciéries que pai la siaïmatte d'in rait de tiaïve. Volli que le Petét Pueçat se botté ai raiïè :

— Di quel voelès-vos, di biaïnc vou di roudge ?

— Coïje-te, que te nos veus rantiusè ! qu'è y dyînt. Pus ès y dyînt de se coïjje, pus ès criaït. Es y serrennent le cò po le faire ai se coïjje.

Tiaïnd qu'èls eunent bu en yote soi di biaïnc et peus di roudge èls allennent vés lai tchie. Le Petét Pueçat se botté ai raiïè :

— Di quel voelès-vos, di maigre vou di graï ?

Lai servainte de lai tiure l'ôyé crié et en l'ôyon bîntôt déchendre les ègrès de lai tiaïve. Les laïres repéssennent foëus pai le sopira en rébiaïnt le Petét Pueçat que se coïtché dôs les tchôx. Cman lai servainte ne voyé ren, po ne se pe être déraindgie po ren, elle rempiâché enne tchâpingne de feuilles de tchôx qu'elle poéché en lai gueïsse qu'aïvâlè sains y faire de mâ ci poure Petét Pueçat.

Tiaïnd que lai servainte allé traire sai tchievre elle y dié :

— Yeuve-te, Noïratte !

Le Petét Pueçat, de dedains lai painsatte de lai miguatte, y diaït, en lai pinçaint :

— Ne te yeuve pe, Noïratte !

Ne le préte, ne le ciaïvie, n'aïrrivennent ai lai faire ai se yevè. E n'y aïvaït pe ai dire, la tchievre était endgenâtchie. E fayé lai tiuè po lai maindgie. Enne vèye fanne raiméssé lai painse chus le feumie et lai botté dains son penie. Tot le long di tchemin le Petét Pueçat tchaintaït :

« C'tu qu'ât dains ton penie

N'ât p'encoé dains ton dyenie. »

Lai pouere vèye eut che pavou qu'elle siâssié et peus bôlé

bœuf. Des voleurs l'entendirent et puis le virent — les voleurs voient clair —, le prirent et le mirent sous un chapeau sans que son père n'y prenne garde. La nuit tombait. Ils se glissèrent dans la cave de la cure pour aller y tirer du vin et prendre de la viande. Ils ne faisaient pas un bruit, ils retenaient leur souffle et n'étaient éclairés que par la flamme d'un rat de cave. Voilà que le Petit Poucet se mit à braïller :

— Du quel voulez-vous, du blanc ou du rouge ?

— Tais-toi, tu veus nous dénoncer ! qu'ils lui disaient. Plus ils lui disaient de se taire, plus il criaït. Ils lui serrèrent le cou pour le faire se taire.

Quand ils eurent bu à leur soif du blanc et puis du rouge ils allèrent vers la viande. Le Petit Poucet se mit à braïller :

— Duquel voulez-vous, du maigre ou du gras ?

La servante de la cure l'entendit crier et on l'entendit bîntôt descendre les escaliers de la cave. Les voleurs repassèrent dehors par le soupirail de la cave en oubliant le Petit Poucet qui se cacha sous les choux. Comme la servante ne vit rien, pour ne pas s'être dérangée pour rien, elle remplit une corbeille de feuilles de choux qu'elle porta à la chèvre qui avala sans lui faire de mal ce pauvre Petit Poucet.

Quand la servante alla traire sa chèvre elle lui dit :

— Lève-toi, Noïrette !

Le Petit Poucet, dans la panse de la chevrette, lui disaït, en la pinçant :

— Ne te lève pas, Noïrette !

Ni le curé, ni le sacristain, n'arrivèrent à la faire se lever. Il n'y avait pas à dire, la chèvre était ensorcelée. Il fallut la tuer pour la manger. Une vieille femme ramassa la panse sur le fumier et la mit dans son panier. Tout le long du chemin le Petit Poucet chantaït :

« Celui qui est dans ton panier

N'est pas encore dans ton grenier. »

La pauvre vieille eut si peur qu'elle s'évanouit et puis roula en bas le talus. Un loup lui vola la panse et l'alla dévorer à la lisière du bois. Il avala aussi le Petit Poucet qui repar-



Notre Dame de la Pierre.

aivâ le ran. In loup y voulé lai painse et l'allé dévouerê en lai rive di bos. El aivâlé aïtot le Petét Pueçat que repaitché pai l'âtre bout et sâté empoignie le loup pai lai quoue di temps qu'è recotsait. C'était droit à bout de yote tchaimp que son père faisait lai tcharrue et peus è y crié :

— Vos voites, père, i en tîns tot de mînme un pai lai quoue!...

Foueche yos feut de le voidjê ai ne ren faire chus le foinna ai bains.

tit par l'autre bout et sauta empoigner le loup par la queue pendant qu'il vomissait. C'était droit au bout de leur champ, où son père faisait la charrue, et il lui cria :

— Vous voyez, père, j'en tiens tout de même un par la queue!...

Force leur fut de le garder à ne rien faire sur le fourneau à bancs.

## 10. Le bieû l'ôjé

E y avait enne fois in pouere oujelic que diaingnaît sa vie cman qu'è pouéyât en prenaint des ôjés et en faisaint des djaiviôles.

Enne senainne que ses raïppêls n'avaïnt ren raïppelê et peus qu'è n'avaït saïvu poïre ne d'aïvô de la côle de vé, ne dains ses laïcs, ne dains ses schlaïgues, le pus petêt tchaid-jounerat, ne lai moindre mêise, è décidé qu'è s'âdraît pendre à fond de lai Retenue le duemoïne à soi. Le duemoïne le matin è se dié qu'è voulaît encoé éprouevê d'allê d'aïvô un de ses moïlloux raïppêls poïre in ôjé ou l'âtre à Cotirnat. E n'allê pe enne demé-heure qu'in bé l'ôjé bieû se venié poïre dains in schlaïgue.

— Lèche-me me révoulê, qu'y dié le bieû l'ôjé, et te ne t'en veux djemais repentre.

— Relâitchié in ôjé qu'y veux pouéyé revendre à moins in étia, tiaïnd qu'i n'aïe pe pris piepe in coinçon dâs enne londge senainne, que mon gossat ât voeud, que les raïtes ne veniant pus dains note métra, que lai fanne moïne laïrdge en l'ôtâ et qu'i me voeulôs allê pendre ci soi à Cotirnat ? Mains, bieû l'ôjé, que le bon Due m'é envie, te n'y muses pe ! M'és-te bin ravoétie ?

— Lèche-me me révoulê et peus te serés prou rêtche.

— Et bin, te saïs encoé dire les ruses, toi ! Trop bon, trop bête. S'i te lèche allê, i en seus po allê me pendre ci soi. Taint pês, et bin vais t'en ! Et l'ouejelic léché s'évoulê le bieû l'ôjé qu'allê s'aidjoquê enson in dgenavre et peus qu'y dié :

— Nian, ouejelic, se t'és aïvu bon, te n'és pe aïvu bête. Tos les côps que te dirés : « Bieû l'ôjé, tire-me de poïinne, te recidrés tot ce que t'airés envie d'aïvoi ».

— Et bin, Bieû l'ôjé, tire-me de poïinne.

En enne boussayate le saï qu'èl aïvaït aïppoétché feut plein ai répaïdre et essiafé de pédrîx et de couïlles.

I n'aïe pe fîlê de vos dire tiu ç'ât que feut bin reciè en l'ôtâ. C'ât dînche qu'èl eut dains lai chête de bons repês, de bês l'hallons, enne grosse ferme, des étalêes de roudges-bêtes, enne neue carroeusse. El airait fini pai demaindê lai len-

## 10. L'oiseau bleu

Il y avait une fois un pauvre oïseleur qui gagnait sa vie comme il pouvait en prenant des oïseaux et en faisant des cages.

Une semaine que ses appeaux n'avaient rien appelé et puis qu'il n'avait pu prendre ni avec de la colle de gui, ni dans ses lacs, ni dans ses pièges, le plus petit chardonneret, ni la moindre mésange, il décida qu'il irait se pendre au fond de la Retenue le dimanche soir. Le dimanche matin il se dit qu'il voulait encore essayer d'aller avec un de ses meilleurs appeaux prendre un oïseau ou un autre au Cortinat. Il n'alla pas une demi-heure qu'un bel oïseau bleu venait se prendre dans un piège.

— Laisse-moi m'envoler, que lui dit l'oiseau bleu, et tu ne t'en veux jamais repentir.

— Relâcher un oïseau que je veux pouvoir revendre au moins un écu, quand je n'ai pas pris le moindre pinson depuis une longue semaine, que mon gousset est vide, que les souris ne viennent plus dans notre vaisselier, que la femme mène large à la maison et que je voulais aller me pendre ce soir au Cortinat ? Mais, oïseau bleu, que le bon Dieu m'a envoyé, tu n'y songes pas ! M'as-tu bien regardé ?

— Laisse-moi voler et puis tu seras assez riche.

— Eh bien, tu saïs encore dire des plaisanteries, toi ! Trop bon, trop bête. Si je te laisse aller, j'en suis pour aller me pendre ce soir. Tant pis, et bien va-t'en ! Et l'oiseleur laissa s'envoler l'oiseau bleu qui alla se percher en haut d'un genévrier et puis lui dit :

— Non, oïseleur, si tu as été bon, tu n'as pas été bête. Tous les coups que tu diras : « Oïseau bleu, tire-moi de peine, tu recevras tout ce que tu auras envie d'avoïr. »

— Et bien, Oïseau bleu, tire-moi de peine. En un instant le sac qu'il avait apporté fut plein à déborder et à éclater de perdrix et de cailles.

Je n'ai pas besoin de vous dire qui c'est qui fut bien reçu à la maison. C'est ainsi qu'il eut par la suite de bons repas, de beaux habits, une grande ferme, des écuries de rouges-bê-

ne et pai être pus malheureux qu'en devaint, t'iaind qu'in bé ou putôt in peut maitin lai tchaitte étraigné le bieû l'ôjé à capiron d'in belouechie. Foueche yos feut dâdon de se contenté de ce qu'èls aivint et djemais en ne voyon d'gens pus hévoureux. E n'ât pe dit s'ès ne sont pe moues qu'ès ne feuchint encoé à monde.

tes, un carrosse neuf. Il aurait fini par demander la lune et par être plus malheureux qu'avant, quand un beau jour ou plutôt un vilain matin la chatte étrangla l'oiseau bleu à la cime d'un prunier. Force leur fut dès lors de se contenter de ce qu'ils avaient et jamais on ne vit gens plus heureux. Il n'est pas dit, s'ils ne sont pas morts, qu'ils ne fussent encore au monde.

## II. In drôle d'ôjé

Enne fois qu'in paysain d'Ocoué était in lai tcharrue in lai Fin di Tairà è musait in tos ses dats épairussies. E ne savait laivoué poire des sous po payie lai Caisse, po payie sai cense, po payie in pô tot paitchot. Tot d'in còp èl allé dire in aicmençaint enne roue :

— Se niun ne m'en veut baillie et bin que le dialle m'en aippoèteuche !

Tiaînd qu'è feut à bout di tchaimp è voyé in petét l'hanne sietè à pie d'in celéjie qu'y diét :

— Te vouéròs des sous, que te diòs è y è enne boussée ?

Et bin, i t'en veux baillie taint que t'en vouérés, mains d'adjed'heus in in an te me môtrérés in ôjé qu'en n'on encoé djemais vu. Le paysain se diét qu'è ne vâguerait ren d'y promître ce qu'è demaindaît poèche qu'en in an è se pèsse bin des tchòses. Mains è feut bin èbâbi tot de mînme tiaînd que le petét l'hanne y rempiâché sai blaude de loyis d'oue.

E n'eut ren de pus préssie que de vite payie ses dats et peas è y demoéré encoé prou po vivre sains tieusins.

Tiaînd que lai fin de l'année aiproetché le paysain aicmencé de ne pus dremi, de se revirie dains son yé, de fôloyie.

— Qu'ât-ce t'és ai dînche te touérmènté ? qu'y dié sai fanne, t'és pavou de ne saivoi môtré à petét l'hanne in ôjé que niun n'è djemais vu ? S'è n'y è que çoli, nos velans bin le naitraipé.

Tiaînd que le derrie djoué de l'année airrivé elle se dévété tot, se frayé bin le coue de mie et peas de fairenne et peas de bôlé dains lai pieume. Son hanne lai bôté dains in sai et lai moinné dains enne boyevatte dos le celéjie. E lai tiré foeu di sai et l'étendé devaint le petét l'hanne que les aittendaît djé das enne boussayatte. Le dialle — c'était bin li — aicmencé de lai virie, de lai dévirie, de lai revirie de totes les sens.

— Ma foi ! qu'è dié à paysain, i seus payie. Niun n'è di çure djemais vu in tâl ôjé. El è des pieumes, mains è n'è ne quoue, ne âles ; èl è enne tête et peas in tiu, mains è n'è ne bac, ne ciâtre, ne tchaupturon, ne grîmpes.

## II. Un drôle d'oiseau

Une fois qu'un paysan d'Ocourt était à la charrue à la Fin du Fossé il songeait à toutes ses dettes éparpillées. Il ne savait où prendre des sous pour payer la Caisse, pour payer le fermage, pour payer un peu tout partout. Tout d'un coup il alla dire en commençant une raie :

— Si nul ne m'en veut donner et bien que le diable m'en apporte !

Quand il fut au bout du champ il vit un petit homme assis au pied d'un cerisier qui lui dit :

— Tu voudrais des sous, que tu disais il y a un instant ? Et bien, je veux t'en donner tant que tu voudras, mais d'ici un an tu me montreras un oiseau qu'on n'a encore jamais vu. Le paysan se dit qu'il ne risquait rien de lui promettre ce qu'il demandait parce qu'en un an il se passe bien des choses. Mais il fut tout de même ébahi quand le petit homme lui remplit sa blouse de louis d'or.

Il n'eut rien de plus pressé que de vite payer ses dettes et puis il lui resta encore assez pour vivre sans soucis.

Quand la fin de l'année approcha le paysan commença de ne plus dormir, de se retourner dans son lit, de divaguer.

— Qu'as-tu ainsi à te tourmenter ? que lui disait sa femme, tu as peur de ne pouvoir montrer au petit homme un oiseau que nul n'a jamais vu ? S'il n'y a que cela, nous voulons bien l'attraper.

Quand le dernier jour de l'année arriva elle se dévété toute, se barbouilla bien le corps de miel et puis de farine et se roula dans la plume. Son homme la mit dans un sac et la mena dans une brouette sous le cerisier. Il la tira hors du sac et l'étendit devant le petit homme qui les attendait déjà depuis un moment. Le diable — c'était bien lui — commença de la tourner, de la retourner, de la virer dans tous les sens.

— Ma foi ! qu'il dit au paysan, je suis payé. Nul n'a pour sûr jamais vu un tel oiseau. Il a des plumes, mais il n'a ni queue, ni ailes ; il a une tête et puis un c..., mais il n'a ni bec, ni crête, ni huppe, ni griffes.

Es se trovennent tot d'in còp envòju d'enne épasse brus-  
sàle et le dialle s'évadéné sains qu'ès s'en feuchînt baillie en  
vâdge. Et peus lai fanne dié en fesaint enne ruse :

— De qué petchus ât-ce qu'enne fanne ne repaïchirait  
pe?...

Ils se trouvèrent tout d'un coup enveloppés d'un épais  
brouillard et le diable s'évanouit sans qu'ils s'en fussent  
aperçus. Et puis la femme dit en faisant un gros rire :

— De quel trou est-ce qu'une femme ne repartirait  
pas?...

## Sources

Sur plus d'un millier de récits patois recueillis par Jules Surdez, 374 sont munis de références nominatives quant au conteur entendu, dont 54 provenant de proches parents, et 320 d'une cinquantaine de personnes domiciliées dans 18 localités jurassiennes (voir « Contes fantastiques du Jura recueillis par Jules Surdez », page 20). Avec 20 conteurs, Ocourt occupe une place prépondérante, Le Cerneux-Godat venant en deuxième position avec 6, deux chiffres qui illustrent l'importance de la communauté villageoise de la jeunesse de Surdez dans son œuvre, et ce même si le premier témoin de la littérature orale d'Ocourt est le transcripteur lui-même. Plus de 120 textes ont été recueillis à Ocourt ; voici les références et quelques informations pour les 11 contes fantastiques publiés, les principaux retrouvés à ce jour.

*N° 1: Lai baichate à poi d'oue. / La jeune fille aux cheveux d'or.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, manuscrit Mss.h.h.309a, cahier N° III, récit N° 21. Conté par Suzanne Guédât et Arsène Brisechoux, Ocourt, et Jules Frossard, Seleute. GUÉDAT Joseph, dit « Suzanne », est né le 23 septembre 1860 et mourut le même jour en 1931. Il épousa Anne Frossard, de Monturban, qui lui donna 7 enfants. Suzanne est habituellement un prénom féminin, mais Joseph Guédât figure bel et bien avec ce surnom-là dans le Registre des bourgeois de la Commune d'Ocourt (page 116), d'où sont tirées toutes les données biographiques relatives aux conteurs présentés ci-après. Son humour et son non-conformisme marquèrent le jeune Jules Surdez, et dans les papiers du folkloriste fréquemment revient le nom de cet homme qui vivait en face de l'auberge maternelle, car « Le Suzanne » lui raconta 20 récits importants et de nombreuses historiettes.

*N° 2: Le boirdgie de tchievres. / Le berger de chèvres.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie

de Berne, manuscrit Mss.h.h.209a, cahier N° III, récit N° 22. Conté par Modeste Guédât, qui naquit à Ocourt le 6 juin 1838 et décéda le 15 novembre 1901 ; son épouse, Bré Débrosse, était fribourgeoise (Registre, page 92) ; ce conteur fournit 5 récits au dialectologue.

*N° 3: Lai méchainne soeur. / La méchante sœur.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, dossier Mss.h.h.III 309, cahier N° II, récit N° 26. Conté par Stanislas Guédât. Né le 23 janvier 1829, décédé le 14 avril 1896, ce conteur est très vraisemblablement « Le Tannis » d'« An lai rive de l'Ave », le roman autobiographique inédit de Surdez (Bibliothèque nationale, Berne) ; il habitait non loin de l'auberge des Deux-Clés et, souvent, le petit Jules allait regarder le vieil homme travailler le bois. Fils de Joseph et de Ludvine, née Vallet, de Montvoie, (Registre, page 74 et 97), il mourut alors que le futur folkloriste n'avait que 18 ans, et on peut en déduire que les 8 contes qu'il lui attribue ont vraisemblablement été rédigés d'après les notes qu'il prenait déjà à cette époque (voir « An lai rive de l'Ave », page 175).

*N° 4: Lai montaigne de voirre. / La montagne de verre.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, manuscrit Mss.h.h.III 309a, cahier N° I, récit N° 2. Conté par Suzanne Guédât et Aristide Choulât, Ocourt. Le second de ces deux conteurs raconta 4 histoires au folkloriste, mais il n'a pas été possible de repérer sa trace dans les registres bourgeois parce qu'il resta vraisemblablement célibataire et que, dès lors, il figure sur la fiche de son père, dont j'ignore le prénom.

*N° 5: Lai noire dgerenne. / La poule noire.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, dossier Mss.h.h.III 309, cahier N° II, récit N° 1. Conté par Stanislas Guédât, Ocourt.

N° 6: *Le foulta. / Le lutin.* Version patoise de Jules Surdez, Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont, « Fonds Jules Surdez », dossier G, conte N° 68, page 363. Conteur inconnu.

N° 7: *Les cintye bâssins. / Les cinq jumeaux.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, dossier Mss.h.h.III 309a, cahier N° 1, récit N° 3. Conté par Charles Berthold, La Motte.

N° 8: *Lai fôle des cintye l'apchânds. / Le conte des cinq brigands.* Version patoise de Jules Surdez, Société suisse des traditions populaires, Bâle, dossier « Fôles », récit N° 13, pages 117 à 127. Conté par Célestin Choulat, conteur qui vit le jour le 28 octobre 1831, peu avant la disparition de son père, Henri Joseph, mort en 1833, qui, ainsi, ne put lui transmettre de récits traditionnels; ce conteur n'en fut pas moins l'un des meilleurs témoins de la littérature orale d'Ocourt puisqu'il confia 18 histoires à Surdez; le métier de tailleur (alors volontiers itinérant) était sans doute favorable à la constitution d'un répertoire. Il est mort le 1er mai 1919 (Registre page 44).

N° 9: *Le Petét Pueçat. / Le Petit Poucet.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, dossier Mss.h.h.III 309, cahier N° II, récit N° 13. Conté par Maria Surdez-Chappuis, Undervelier, mère du folkloriste. (Voir « Animaux et contes fantastiques du Jura », page XII).

N° 10: *Le bieù l'ôjé. / L'oiseau bleu.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, dossier Mss.h.h.III 309, cahier N° II, récit N° 14. Conté par Charles Choffat, Pontoye.

N° 11: *In drôle d'ôjé. / Un drôle d'oiseau.* Version patoise de Jules Surdez, Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne, dossier N° Mss.h.h.III 309, cahier N° I, récit N° 11. Conté par François Choulat, le fils de Célestin et Séraphine, le couple précité; il naquit le 9 février 1863 et vécut 26 ans à Ocourt avant d'aller s'établir à Cornol, dans la demeure de son épouse, Marie Célestine, née Adam; il décéda le 22 février 1946 (Registre, page 45); il n'a transmis que ce conte au folkloriste.

## Repères bio-bibliographiques sur Jules Surdez

1878 (10.11.)	Naissance à Saint-Ursanne, au 2 <sup>e</sup> étage de l'hôtel « La Demi-Lune ».	1907	Achève « Pierra Péquignat », drame en 4 actes, en patois; commencée en 1903, à Epauvillers, cette pièce de théâtre lui vaut l'honneur de figurer dans le Grand Larousse, édition 1966, comme exemple de littérature dialectale.
1879 (31.05.)	Naissance à Bonfol d'Amélie Macquat, épouse et collaboratrice de Jules Surdez.		
1882 (env.)	Départ du père pour l'Amérique. La mère de J. S. vient habiter à Ocourt avec ses enfants.		
1885	Fréquente l'école primaire d'Ocourt.	1908	Obtient un certificat pour l'enseignement de la comptabilité et des mathématiques à l'école professionnelle.
1890	Suit les cours de l'école secondaire de Vendincourt.		
1893 - 1897	Formation professionnelle à l'École normale des institutrices de Porrentruy.	1910	Compose « Monsieur l'Inspecteur des écoles », chanson satirique patoise.
1897 - 1898	Séjour à New-York, puis à Mérida (Mexique), chez son père.	1911	Réunit ses poésies patoises en un recueil intitulé « Emmé les fuattes » (inédit). Obtient le certificat de capacité pour enseigner le français, la botanique et la gymnastique dans les écoles secondaires du canton de Berne. Procure à Arthur Rossat des « Fôles » patoises recueillies auprès de ses beaux-parents.
1898	Nommé instituteur à Epauvillers, où il fait la connaissance d'Amélie Macquat, institutrice.		
1899	Epouse sa collègue à la Saint-Martin. Est engagé comme correspondant du Glossaire des patois de la Suisse romande. Fonde la chorale « L'écho du Doubs » à Epauvillers. Obtient un certificat en arboriculture.	1912	S'établit au Cerneux-Godat, où sa femme a été nommée institutrice; il enseigne aux Bois, dans la classe primaire supérieure nouvellement créée. Poursuit son oeuvre poétique en patois. Dirige la fanfare des Bois.
1901 - 1902	Rédige sa première pièce de théâtre en patois « Es Baichates », tragédie en alexandrins, en 3 actes, qui paraît dans « Le Jura du Dimanche ». Compose une de ses premières chansons patoises: « Lai Saint-Matchin ». Commence « Lai Tiaitrinatte », pièce de théâtre qui sera publiée en 1933.	1913	Deviens correspondant attitré du journal « Le Jura » et collabore à « La Croix Fédérale », au « Franc-Montagnard », à « L'Impartial ». Recommence les enquêtes nécessaires pour répondre une seconde fois aux 227 questionnaires du Glossaire des patois de la Suisse romande, travaux qui lui vaudront le diplôme d'honneur décerné aux correspondants du Glossaire
1903	Correspond avec le patoisant Fridelance.		
1904	S'installe à Saignelégier, où il a été nommé instituteur.		
1905	Deviens directeur de la « Fanfare des conservateurs » et de la « Sainte-Cécile ». Fonde l'orchestre « La Lyre », qui deviendra « L'Espérance ». Publie « Pronostics et dictons agricoles ».	1914 - 1918	Est mobilisé avec le grade de lieutenant et sert dans les bataillons 22, 108 et 128. Fonde néanmoins un nouvel orchestre aux Bois:

	« Carmen ». Rédige un drame: « Lai baïchatte de Jephthé » (qui sera repris en 1938 mais restera inachevé). Poursuit son oeuvre poétique, mais en français désormais. Compose des chansons et des airs populaires pour accordéon, etc.	1938	Publie « Le Doubs fantastique » et « Le dernier loup du Jura ». Prend sa retraite. S'installe à Berne.
1916	Rédige « Proverbes, dictons, contes, chansons » (recueil inédit). Remanie « Es Baïchattes ».	1939	Enregistre « Le diale à môtie » pour les Archives de l'Université de Zurich. Poursuit sa collecte des chansons populaires. Rassemble et met au net les textes qui composent les 17 cahiers intitulés « Contes et légendes patois collectionnés par Jules Surdez dans les Clos-du-Doubs et les Franches-Montagnes, pendant 50 ans », pour la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne.
1923	Reprend de manière soutenue son activité journalistique: de nombreux articles sont consacrés au folklore et aux traditions.	1940	Devient un collaborateur régulier du « Bulletin des instituteurs catholiques du Jura ». Etudie les toponymes jurassiens.
1924	Rédaction de « Mes Mémoueres » (inédits et inachevés), essai qui aboutira au roman auto-biographique « An lai rive de l'Ave » (1939).	1941	Réunit les « Contes fantastiques du Jura bernois » et les « Récits facétieux de Bonfol et du Peuchapatte », pour la Société suisse des traditions populaires, à Bâle.
1925	S'installe à Epiquerez, où il enseigne et remplit les fonctions de secrétaire communal. Publie « Notes de folklore jurassien ». Publie des contes dans l'« Almanach du Jura ».	1942	Publication de 10 des contes précités. Publie dans les « Actes » la première de ses nouvelles patoises: « Lai tirie-foeüs ». Correspond plus étroitement avec Gustave Amweg, président de l'Emulation, historien, patoisant.
1926	Parution dans les « Actes » de « Le tché di bon véye temps », rédigé à partir de notes fournies au Glossaire.	1943	Envisage de créer « un cercle où on ne parlerait que patois ». Projette la publication d'un almanach patois. Publie « Lai Boille ». Au nom de l'Emulation, Gustave Amweg demande à Jules Surdez de s'occuper de la mise au point et de la publication du « Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes » de Simon Vatré.
1927 - 1932	Publie « Proverbes patois jurassiens » et « Remèdes populaires ». Rédige des textes historiques et quelques contes.	1944 - 1947	Travaille avec Simon Vatré à la mise au point du glossaire précité, qui paraît en 1947. Publie « Jeux d'enfants » et « Le Beniessenère ».
1933	Publication de « Tiaitrinate », pièce de théâtre en 3 actes, en patois.		
1934 - 1937	Recherches sur les chansons populaires du Jura (plus de 1'000 titres).		
1936	Publie « Quadrupèdes domestiques dans le folklore du Clos-du-Doubs ».		
1937	Travaille pour la Société suisse des traditions populaires.		

1945	Préside la Commission du folklore jurassien de l'Emulation et effectue des enquêtes pour ce groupement. Publie «Le Fron-don».		
1946	Publie «Les Bêls-Ouejés».	1954 - 1956	Collabore à la création des associations de patoisants dans le Jura et avec J. Garneret, ethnologue de Franche-Comté.
1947 - 1960	Période de très intense activité en faveur du patois et du folklore jurassien. Collabore avec l'Emulation, Pro Jura, le Glossaire des patois de la Suisse romande, la Société suisse des traditions populaires, le Conseil roman-d des patoisants. Rédige «La Méselle». Publie: «La médecine populaire», «Légen-des jurassienne», «L'ancien chauffour», «Le flottage du bois», «Proverbes et dic-tions patois recueillis à Ocourt», etc.	1955	Participe aux émissions patoises de Radio-Lausanne. Gagne plusieurs prix au «Pre-mier concours littéraire des patois ro-mands», notamment pour sa traduction de «Mireille», de Mistral, et le «Prix de la meilleure oeuvre radiophonique» décerné par Radio-Lausanne. Suggère à l'Emula-tion de créer une «Commission patoise». Devient président d'un éphémère «Comité central des patoisants jurassiens». Est ho-noré du titre de docteur honoris causa par l'Université de Berne.
1948	Pro Jura acquiert «Lai Crouejatte és aî-nés», un recueil de 178 histoires patoises. Rédige «La fontaine-des-Dames», une pié-ce radiophonique.	1956	Enregistre sa nouvelle «Les Popenattes». Donne une conférence à la section bernoise de l'Emulation sur «Le renouveau du pa-tois».
1949	Pro Jura achète 27 légendes de la vallée du Doubs.	1957	Est nommé membre d'honneur de l'Emula-tion.
1950	Pro Jura reçoit 56 contes de Bonfol et du Peuchapatte ainsi que 171 chansons popu-laires jurassiennes.	1961	Pour cause de maladie, met fin à sa collabo-ration avec le journal «Le Jura».
1951 - 1952	Recherches historiques aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle pour alimenter ses articles hebdomadaires dans le journal «Le Jura».	1962 - 1963	Cesse progressivement de faire des recher-ches et détruit son «Journal».
1952	Devient collaborateur régulier du «Conteur romand», le bulletin des patoisants.	1964 (20.02.)	Mort de Jules Surdez. Enterré à Berne, près de sa mère.
1952 - 1953	Met au net plus d'un millier de chansons popu-laires pour l'Emulation.	1969	Mort de son épouse. Enterrée à Bonfol.
1953	Radio-Lausanne diffuse la première émis-sion en patois jurassien: 4 textes dits par Ju-les Surdez et son épouse, notamment «Le dialle et l'hussie». Remet à l'Emulation sa		

## Index des régions, des localités et des toponymes

1, 2, 3, etc. = N° des récits

° = toponymes des environs d'Ocourt

Ajoie	N° 1
Asuel	N° 4 et 8
Chaigons°	N° 6
Clos-du-Doubs	N° 5 et 8
Combe-aux-Merles°	N° 8
Combe-de-Montvoie°	N° 5
Cortinat°	N° 10
Doubs	N° 7
Emposieux-aux-Brigands	N° 8
Espagne	N° 8
Fin-des-Prés°	N° 2
Fin-du-Tairâ°	N° 2
Fontenais	N° 1
Grosse-Joux°	N° 9
La Motte	N° 5
Les Ermites (Einsiedeln)	N° 5
Malcôte	N° 4
Mariastein	N° 5
Mavaloz	N° 1
Montvoie	N° 4 et 5
Morteau (France)	N° 7
Ocourt	N° 11
Pleujouse	N° 4 et 8
Porrentruy	N° 1 et 5
Ravines°	N° 4
Roche d'Or	N° 4
Saint-Ursanne	N° 4 et 5
Undervelier	N° 6
Valbert°	N° 6
Vallée de Delémont	N° 2
Vorbourg	N° 5 et 9

## Index des personnages

\* = surnom      ° = nom d'un animal  
 Mots entre «...» = renvoi à un mot de cet index  
 1, 2, 3, etc. = N° des récits

Aaleur*	Un quintuplé qui a toujours soif: N° 7.
Baptiste de Mavaloz	Chasseur. Il épargne la vie d'une pie qui, en échange, lui donne une plume magique grâce à laquelle il peut comprendre le langage des animaux: N° 1.
Bassenuré°	Cheval du « Prince de l'Ajoie » qui fut tué pour avoir manqué de respect à son maître: N° 1.
Brigands	Cinq « brigands » portant les noms des premiers jours de la semaine aident le « Fils du Sire d'Asuel » à délivrer sa « fiancée »: N° 8.
Boisselier d'Asuel	Épargne la vie du « Serpent »; par gratitude, il l'aide à délivrer et à épouser « la « Fille du Sire d'Asuel »: N° 4.
Boyaïd°	Cheval brun du « Prince d'Ajoie »; il conduisit « Baptiste de Mavaloz » jusqu'à la « Fille aux cheveux d'or »: N° 1.
Bon Dieu	N° 1, 8 et 10.
Chasseur	Refusa de tuer trois pies et reçut une plume magique en échange: N° 1.
Chevrier	Par ruse, il épousa une « fée » descendue du ciel: N° 2.
Diabie	La femme du « Paysan d'Ocourt » dupe le « Diable » en se transformant en un « Oiseau inconnu »:

Dure-Peau*	N° 11. Le « Diable » emprisonne la « Fiancée du Sire d'Asuel » sur une île inaccessible: N° 8. Un quintuplé qui a la peau aussi dure que du fer et subit la torture sans souffrir: N° 7.
Eteint-Feu*	Un quintuplé dont le corps est très froid et qui supporte le supplice du feu: N° 7.
Fermier de Valbert	Il perd son troupeau parce que ses fils se sont moqués du « Foulta » (lutin jouant peu ou prou le rôle d'un dieu lare): N° 6.
Fermier de Montvoie	Avec l'aide des saints du Jura, il lutte avec succès contre une « sorcière » (la « Poule noire ») qui hante une maison: N° 5.
Fiancée du Sire d'Asuel	Fille d'une « sorcière », elle refuse d'aller au sabbat avec sa mère; emprisonnée par le « Diable » sur une île inaccessible, elle est sauvée par le « Fils du Sire d'Asuel » avec l'aide de cinq « brigands »: N° 8.
Fille du Sire d'Asuel	Amie d'enfance du « Serpent », elle refuse tous les prétendants proposés par le « Sire d'Asuel », qui l'emprisonne sur la « Montagne de verre »; elle est délivrée par un « boisselier », mais se suicide le soir de ses noces parce que son ami le « Serpent » a été tué: N° 4.
Fille aux cheveux d'or	Veuve vivant dans un château perdu au fond des bois, elle est retrouvée par « Baptiste de Mavaloz »; promise au « Prince de l'Ajoie »,

	elle épouse Baptiste, le cocher du prince : N° 1.		
Fille descendant du ciel	Jeune fille descendue du ciel à l'aide d'un fil d'araignée; un chevrier l'épousa par ruse : N° 2.	Poule noire*	Sorcière ayant l'apparence d'une poule noire; elle vivait dans le Combe de Montvoie et empêchait les gens de demeurer en ce lieu : N° 5.
Fils du Sire d'Asuel	Retrouva et épousa la fille d'une « sorcière » emprisonnée par le « Diable » sur une île : N° 8.	Prince d'Ajoie	Prince veuf et âgé qui voulait épouser la « Fille aux cheveux d'or » et fut berné par « Baptiste de Mavaloz » : N° 1.
Le Long*	Un quintuplé qui pouvait s'allonger jusqu'à pouvoir cueillir des « pives » à la cime des sapins sans utiliser une échelle : N° 7.	Quintuplés	Fils d'une femme de Morteau qui, ne pouvant avoir d'enfants, avait prié la Vierge et donné le jour à des quintuplés : « Avaleur », « Durepeau », « Eteint-feu », « Long » et « Sans-souffle » : N° 7.
Marraine	« Sorcière » qui fit la fortune des « quintuplés » le jour de leurs 20 ans : N° 7.	Saint Fromont	Consulté par le fermier de la Combe de Montvoie, le saint de Bonfol l'aïda à lutter contre la « Poule noire » : N° 5.
Noirette°	La chèvre qui avala le « Petit Poucet » : N° 9.	Saint Imier	Fut aussi consulté par le fermier de la Combe de Montvoie : N° 5.
Oiseau bleu°	Ayant été épargné par un pauvre « Oiseleur », l'« Oiseau bleu » lui donna tout ce qu'il désirait : N° 10.	Saint-Martin	Les noces du Sire d'Asuel eurent lieu à la Saint-Martin : N° 8.
Oiseau inconnu	La femme d'un « paysan d'Ocourt » se couvrit le corps de plumes et trompa le « Diable » : N° 11.	Sainte Vierge	Pèlerinages accomplis pour demander l'aide de la Sainte Vierge : N° 5 et 7.
Oiseleur	Pauvre père de famille dont la fortune fut faite parce qu'il avait épargné la vie de l'« Oiseau bleu » : N° 10.	Saint Ursanne	Invoké pour lutter contre la « Poule noire » : N° 5.
Paysan d'Ocourt	Etant dans la misère, il se lamentait en labourant; le « Diable » lui donna de l'or à condition qu'il lui montre un oiseau inconnu : N° 11.	Sans-souffle*	Un des quintuplés; il pouvait rester une heure la tête sous l'eau sans reprendre haleine : N° 7.
Pêcheur	Par appât du gain, il tua deux pies, qui furent vengées par leurs compagnes; il mourut dévoré : N° 1.		
Pie°	« Baptiste de Mavaloz » épargna la vie d'une pie et en récompense re-		

Serpent <sup>o</sup>	Compagnon de la « Fille du Sire d'Asuel » ; elle se donne la mort le jour où il est tué, soit au soir de ses noces : N° 4.	Sire de St-Ursanne	Il tenta en vain d'épouser la « Fille du Sire d'Asuel » : N° 4.
Sire d'Asuel	Sa fille aimait le « Serpent » et refusait de se marier ; il l'enferma sur la montagne de verre : N° 4. Autre mention : N° 8.	Soeur meurtrière	Jalouse du bonheur de sa soeur, elle tue son fiancé ; un sifflet magique permet de la punir : N° 3.
Sire de Pleujouse	Sur son lit de mort, il est veillé par le « Boisselier », qui hérite ses sabots et peut, grâce à eux, délivrer la « Fille du Sire d'Asuel » : N° 4.	Sorcière	Le « Diable » emprisonne la fille de la « Sorcière » dans une île parce qu'elle lui a échappé ; le « Fils du Sire d'Asuel » la délivre avec l'aide les « Brigands » et la sorcière se fait nonne : N° 8. Autre sorcière : voir « Poule noire ».
Sire de Ravines	Son fils tua le « Serpent » : N° 4.		

## Lexique des matières et des termes régionaux

1, 2, 3, etc. = N° des récits

Les expressions et les mots marqués d'un \* sont pris dans un sens particulier ou sont des termes patois francisés d'usage courant à la campagne.

### A

Abeille	fille comparée à une — : N° 3 et 8.
Accoucher	N° 7.
Agasse	— qui dévore un pêcheur : N° 1.
Aider	— un pauvre paysan : N° 11.
Aile	oiseau sans — : N° 11.
Alcôve	N° 6.
Aliments	caïlle : N° 10 / gâteau : N° 8 / pain : N° 4 / prunes : N° 3 et 10 / vache enragée : N° 7.
Almanach	N° 3.
Alou*	entrée du grenier : N° 7.
Alouette	N° 1.
Amour	— d'une fille : N° 3 et 4 / — d'un malheureux : N° 3 et 8 / — avant le mariage : N° 7 / — d'un serpent et d'une fille : N° 4.
Amoureux(se)	N° 3, 4, 7 et 8.
Anesse	oreilles d'— : N° 1.
Animaux	— qui parlent : N° 1. Animaux domestiques : âne : N° 1 / boeuf : N° 9 / bouc : N° 2 / chat : N° 7 et 10 / cheval : N° 1 et 8 / chèvre : N° 2, 3 et 9 / chien : N° 8 / mouton : N° 1 et 9 / porc : N° 2 / bovins : N° 6 et 10 / vache : 6 et 7. Animaux sauvages : abeille : N° 3 et 8 / araignée : N° 2 / chauve-souris : N° 5 et 6 / écureuil : N° 4 / fouine : N° 4 / fourmi : N° 8 / frelon : N° 3 / grenouille : N° 2 / grillon : N° 8 / lièvre : N° 8 / loup : N° 8 et

### Arbres

Arc-en-ciel  
Argent  
Assassin  
Atteler  
Aube  
Autorité  
Avoinner\*

9 / renard N° 4 / serpent : N° 4 / souris : N° 10.

Voir aussi : « Oiseaux » et « Poissons ».  
bouleau : N° 1 / cerisier : N° 11 / charme : N° 1 / épicea : N° 4, 7 et 8 / framboisier : N° 8 / genévrier : N° 10 / hêtre : N° 1 / prunier : N° 3 et 10 / saule : N° 2, 3 et 8 / sureau : N° 9 / tilleul : N° 4.

N° 8.  
manque d'— : N° 11.  
— par jalousie : N° 3.  
— les chevaux : N° 1.  
N° 5.  
— princièrè ridiculisée : N° 1.  
— = nourrir un cheval avec de l'avoine : N° 1.

### B

Baigneuse  
Baiser  
Balai  
Banc  
Barque  
Bassenué\*

— descendues du ciel : N° 2.  
N° 8.  
taille d'un — : N° 1 / — de sorcière : N° 8.  
étendu sur le — = être en bière : N° 4 / autre : N° 9.

N° 8.  
— = cheval dont le front est orné d'une tache blanche (« bäsennure » en patois) : N° 1.

Baume\*  
Berceau  
Boeuf  
Boire  
Boisselier  
Bonheur  
Bottes

— = grotte, caverne : N° 5 et 9.  
N° 4.  
N° 2 et 4 / — et le Petit Poucet : N° 9.  
N° 7.  
— amoureux d'une princesse : N° 4.  
N° 10.  
— volées par le Petit Poucet : N° 9.

Bouleau	N° 1.
Bourreau	N° 1.
Bovins	N° 6 et 10.
Boyaïd*	— = cheval brun : N° 1.
Brigand	N° 8 et 9.
Brouillard	— enveloppant le diable : N° 11.

## C

Caisse*	la — = Caisse hypothécaire : N° 11.
Carrosse	N° 1.
Caverne	N° 5 et 9.
Chambre	— haute : N° 3 et 4 / autres : N° 9.
Champ	N° 9 et 11.
Chandeleur	N° 5.
Chandelle	N° 5 et 8.
Chant	— ordalique : N° 3 / — de noce : N° 4 / — d'oiseaux : N° 1 et 10.
Charbonnier	N° 8.
Charrue	faire la — = labourer : N° 11.
Chasse	— au serpent : N° 4 / autre : N° 1 et 10.
Chasseur	— qui épargne la vie d'une bête : N° 1 et 4 / autre — : N° 4.
Chemin	N° 6 et 9.
Cher temps*	— = année de la disette, généralement 1777 : N° 9.
Cheveux	— d'or : N° 1.
Chevrier	N° 2.
Chire*	— = monsieur, notable : N° 1, 4 et 7.
Château	— du Prince de l'Ajoie : N° 1 / — d'Asuel : N° 4 / — perdu dans les bois : N° 1.
Ciel	descendre du — : N° 2.
Citerne	N° 4.
Cloche	N° 6.

Cocher	— d'un prince : N° 1.
Colère	N° 4.
Costume	bottes : N° 9 / mouchoir de cou : N° 8.
Crémaillère	N° 8.
Curé	N° 9.

## D

Danse	N° 4.
Dettes	N° 11.
Devant-huis*	— = entrée de la ferme : N° 6.
Décès	N° 4.
Dévoré	— un homme : N° 1.
Dimanche	N° 2.
Don	— d'une plume magique : N° 10.
Droit*	— = justement, directement : N° 9.
Duperie	N° 11.

## E

Eau	— de la rivière : N° 2 / — du puits : N° 4 / autre : N° 2 et 7.
Ecureuil	cheveux rouges comme un — : N° 1.
Écus	N° 8 et 10.
Egarer	— le Petit Poucet : N° 9 / — des moissonneurs : N° 8.
Eglise	N° 5.
Embéguiner	N° 8.
Emposieu*	— = doline : N° 4 et 8.
Enceinte	N° 7.
Enfant	nombreux — : N° 1 et 7 / amitié entre un — et un serpent : N° 4 / autre : N° 2, 5 et 9.
Épargner	— la vie d'un animal : N° 1 et 4.
Épouse	— acariâtre : N° 10 / — fée : N° 2 / — sans enfant : N° 2, 7 et 9 / — rusée : N° 11.
Été	N° 2.

## F

Faim	gens qui ont — : N° 9.
Farces	— faites au Foulta : N° 6 / — faites au diable : N° 11.
Femme	vilaine — : N° 1 / belle — : N° 1 et 2 / — qui trompe le diable : N° 11 / vilaine — : N° 1 / mécontente : N° 10.
Fenêtre	— brisée par une sorcière : N° 5.
Fermier	N° 6.
Feu	N° 7 et 8.
Fée	— épousée par un berger : N° 2.
Fête	mener — = courtoiser une fille : N° 3.
Fêtes	Chandeleur : N° 5 / Saint-Martin : N° 8 / autres : N° 7 et 8.
Fil	— d'araignée pour descendre du ciel : N° 2.
Fille	belle — : N° 2 / — enceinte : N° 7 / — à marier : N° 6 et 8 / — aux cheveux d'or : N° 1 / descendant du ciel : N° 2 / — délivrée par 5 brigands : N° 8 / — dévêtue : N° 2.
Fils	— irrespectueux : N° 4.
Fin*	— = ensemble de champs : N° 2.
Fleurs	primevère : N° 8 / thym : N° 8 / violette : N° 8.
Folie	N° 1, 2 et 3.
Forêt	chercher du bois dans la — : N° 13 / autre : N° 2, 4, etc.
Formule	— magique pour démasquer un meurtrier : N° 3.
Fortune	— faite grâce à une plume magique : N° 1.
Fouet	N° 1.
Foulta*	— = lutin : N° 6.
Fourches*	— = fourches patibulaires, potence : N° 1.

Frelon	trembler comme un — : N° 3.
Fuite	— d'une épouse : N° 2 / — d'une fille : N° 8.
Fumier	N° 9.

## G

Garçon	— allant à la veillée : N° 8 / — amoureux : N° 1, 2, 3, 4, 7 et 8 / — aimé par 2 sœurs : N° 3 / — aux dons extraordinaires : N° 7 / — et le Foulta : N° 6.
Gifle	N° 7.
Graisse	— de loup : N° 8.
Grds-parents	N° 1.
Grenier	entrée du — = l'alou* : N° 7 / autre : N° 9.
Guerre	N° 9.

## H

Haine	— d'une jeune fille : N° 3 et 4 / autre : N° 4.
Héritage	N° 4.
Homme	— très vilain : N° 1 / — dévoré par les pies : N° 1 / — rusé : N° 2.

## I

Ile	— aux feux de joie : N° 8.
Insomnies	N° 2, 5, 6 et 11.
Invitation	— à une noce : N° 4.

## J

Jalousie	N° 3.
Jeudi	N° 8.
Joie	N° 1, 2 et 4.
Jour(s)	— de la semaine personnifiés : N° 8.

## L

Labourer	— en présence du diable : N° 11 / — en compagnie du Petit Poucet : N° 9.
Lait	— donné au foulta : N° 6 / autre : N° 8.
Lampe	— pour aller nuitamment chercher les vaches au pâturage : N° 6 / — de l'homme Mardi : N° 8 / autre : N° 9.
Langage	— des animaux : N° 1.
Laouter*	— = yodeler : N° 2 et 9.
Laouti*	— = chant semblable au yodel : N° 2.
Lièvre	— qui parle : N° 1.
Linceuil	N° 4.
Lit	N° 4.
Loup	graisse de — : N° 8 / le Petit Poucet et le — : N° 9.
Lundi	N° 2 et 8.
Lutin	— nommé Foulta* : N° 6.

## M

Maison	cave : N° 9 / chambre : N° 3, 4 et 9 / cuisine : N° 2 et 6 / devant-huis* : N° 6 / escaliers : N° 9 / fenêtre : N° 5, 6 et 8 / poiyé* : N° 1 et 4 / chartil : N° 3 / toit : N° 6.
Maladies	vomissements : N° 9.
Malheureux	N° 2, 3 et 4.
Malpropreté	— masculine : N° 1.
Manger	voir aliments.

Marais	N° 1.
Mardi	N° 8.
Mari	N° 1, 2 et 4.
Mariage	— avec une fée : N° 2 / — avec la fille aux cheveux d'or : N° 1 / refus du — : N° 4 / autre : N° 1, 7 et 8.
Marraine	N° 7.
Mensonges	N° 2 et 7.
Mer	riche comme la — : N° 1 / autre : N° 7.
Mercredi	N° 8.
Messager	N° 9.
Messe	N° 2.
Meubles	alcôve : N° 6 / lit : N° 4, 6 / vaisselier : N° 4, 9 et 10 / horloge : N° 8.
Méchanceté	N° 3.
Métiers	boisselier : N° 4 / charbonnier : N° 8 / cocher : N° 1 / fermier : N° 1, 5, 6 et 11.
Mère	— sorcière : N° 8.
Midi*	— = sud : N° 1.
Minuit	arrivée d'un lutin à — : N° 6 / sorcières à — : N° 8 / êtres maléfiques à — : N° 5.
Minuit*	— = nord : N° 1.
Montagne	— de verre : N° 4.
Moqueries	— adressées à un jeune marié : N° 2 / — à l'encontre des autorités : N° 1.
Mort	veiller un — : N° 4 / signes de — : N° 5 / autre : N° 3 et 10.

## N

Nager	N° 2.
Nez	N° 1 et 7.
Niais	N° 4.
Noces	absence de l'épouse au soir des — : N° 4 / fête des — : N° 4, 7 et 8.
Noyade	N° 4.

Nuage N° 2.  
 Nudité N° 3, 8 et 11.  
 Nuit être à la — = rentrer tardivement : N° 1 /  
 — de noce : N° 2 et 3 / autre : N° 4, 5, 6 et  
 8.

## O

Oiseaux bouvreuil : N° 1 / caille : N° 10 / canard :  
 N° 1 / chardonneret : N° 1 et 10 / chouette :  
 N° 5 et 6 / épervier : N° 5 / fauvette :  
 N° 1 / hirondelle : N° 1 / perdrix : N° 10 /  
 pic : N° 1 / pie : N° 1 et 8 / pigeon : N° 1 /  
 pinson : N° 1 et 10 / — qui parlent : N° 1.  
 Or louis d'— donnés par le diable : N° 11 /  
 fille aux cheveux d'— : N° 1.  
 Ordealie N° 3.

## P

Pain — fourni par le bon Dieu : N° 8 / autre :  
 N° 4.  
 Parcelle — de terrain : N° 1.  
 Parrain N° 7.  
 Paysan — et le diable : N° 11.  
 Peau — utilisée comme talisman : N° 4.  
 Pendu(e) N° 1 et 3.  
 Peut\* — = le diable : N° 8.  
 Pêche N° 1 et 2.  
 Pêcheur — qui tue les animaux sans raison : N° 1 /  
 autre : N° 8.  
 Pie — magicienne : N° 1.  
 Piloni N° 4.  
 Piquette\* à la — du jour = à l'aube : N° 1 et 4.  
 Pives\* — = cônes de sapin ou de pin : N° 7.  
 Plaintes — = lamentations : N° 8.  
 Pleurs N° 2, 7 et 8.

Plume — magique : N° 1.  
 Poisson âpron : N° 7 / barbeau : N° 7 / brochet :  
 N° 7 / chevène : N° 7 / ombre : N° 7 /  
 truite : N° 7.

Poiye\* — = chambre de ménage (voir : maison).  
 Portrait — d'un vilain homme : N° 1 / — d'une vi-  
 laine femme : N° 1 / — d'un beau jeune  
 homme : N° 4.

Poule — noire = une sorcière : N° 5.

Poussine\* — = jeune poulette : N° 5.

Prétendant N° 3 et 4.

Prince voir : Index des personnages.

Princesse voir : Index des personnages.

Printemps N° 3 et 8.

Prisonnière N° 1 et 5.

Promenade — en carrosse : N° 1.

Pucelle Sept — = nom d'un cachot du château  
 de Porrentruy : N° 1.

Puits N° 4.

Pâturages N° 2 et 6.

## Q

Quintuplés N° 7.

## R

Raies\* — = sillons : N° 9 et 11.

Rave\* — = zut ! : N° 4.

Remballer\* — = éconduire : N° 4.

Remise — = hangar : N° 3.

Repas — de noce : N° 4.

Récompenses — du Foulta : N° 6 / — du mort : N° 4 /  
 — due à la vie épargnée d'un animal : N°  
 1, 4 et 11.

Rires N° 2, 4, 6 et 7.

Rivière	N° 6 et 8.	Valmon*	— = tas de foin ou de regain sur un prés : N° 8.
Rouges-bêtes*	— = bovins : N° 6 et 10.	Veilleur	— amoureux : N° 3 / — d'un mort : N° 4.
Ruses*	— = éclats de rire : N° 11.	Veillée	aller à la — = courtoiser : N° 3 / — mortuaire : N° 4.
<b>S</b>			
Sabbat	N° 8.	Vendredi	N° 8.
Sabots	— magiques : N° 4.	Vent	N° 6 et 8.
Sac	N° 11.	Verre	montagne de — : N° 4.
Sacristain	N° 9.	Veuf	N° 1 et 2.
Saignes*	— = marais : N° 1.	Veuve	N° 1 et 8.
Saint	voir : Index des personnages.	Vie	accorder la — sauve à : un serpent : N° 4 / un oiseau bleu : N° 10 / perdre la — : N° 1.
Samedi	N° 8.	Vierge	fil de la — : N° 2 / voir : Index des personnages.
Se redresser*	— = être fier, faire le malin : N° 1.	Village	N° 4.
Sel	grains de — semés par le Petit Poucet : N° 9.	Ville	Porrentruy : N° 2 et 6 / autre : 1 et 8.
Servante	— du curé : N° 9 / autre : N° 4.	Vin	— blanc : N° 9 / autre : N° 4.
Sifflet	— volé à un pinson : N° 1 / — magique : N° 3.	Voisins	N° 3.
Soeur	deux — aiment le même garçon : N° 3.	Vol	— du Petit Poucet : N° 9 / — des vêtements d'une baigneuse : N° 2 / — d'un cheval : N° 1.
Solitude	N° 2.	Voleur	— voleur de chevaux : N° 1.
Sommeil	— troublé par du vacarme infernal : N° 5.	Y	
Sorcière	N° 5, 7 et 8.	Yeux	— crevés par une pie : N° 1.
Souper	N° 1 et 3.		
Suicide	N° 3 et 4.		
Sur le Côté*	— = la place devant l'église : N° 2.		
<b>T</b>			
Temps	durée : N° 9 et 11 / météorologie : N° 8.		
Tuer	— un animal : N° 1 et 4 / — un prétendant N° 3.		
<b>V</b>			
Valet	— d'un prince : N° 1 et 4.		

## Remerciements

Quand vient l'heure de publier quelques pages, on s'aperçoit qu'au fil des ans on a contracté une dette considérable: celle des services rendus. Aussi convient-il d'adresser de vifs remerciements aux responsables des institutions qui ont facilité mes recherches ou soutenu cette publication:

- Bibliothèque nationale suisse, Berne;
- Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne;
- Conseil communal d'Ocourt;
- Délégation jurassienne à la Loterie romande, Delémont;
- Glossaire des patois de la Suisse romande, Neuchâtel;
- Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont;
- Office du Patrimoine historique, Porrentruy;
- République et Canton du Jura;
- Société suisse des traditions populaires, Bâle.

En outre, quelques personnalités m'ont procuré de précieuses informations ou apporté un soutien nécessaire:

- M. Jean-Fred Bourquin, responsable du domaine parlé à Radio Suisse romande, Genève;
- M. Michel Cattin-Mercier;
- M. Rudolf Engler, professeur, Berne;
- M. Raymond Erard, Porrentruy;
- M. Olivier Frutiger, responsable de l'émission « Nos patois », Radio Suisse romande Espace 2, Genève;
- M. Jean Joliat, linguiste, Paris;
- M. et Mme Denys et Denise Surdez, Bassecourt;

- Mme Marie-Louise Ténéze, Centre d'ethnologie française, Paris.

Sans oublier deux amis qui ont quitté ce monde avant que ces lignes paraissent:

- M. Ernest Schulé, ancien directeur du Glossaire des patois de Suisse romande;
- M. Michel Terrapon, ancien responsable des émissions patoises de la Radio Suisse romande.

Mes plus cordiaux remerciements vont tout particulièrement aux responsables de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien, notamment à son président, M. Pierre Froidevaux; au rédacteur de la revue « L'Hôtâ », M. l'abbé Georges Schindelholz; à M. Michel Babey, membre du Bureau de l'ASPRUJ, qui a reçu mon manuscrit; sans eux, ces contes n'auraient pu être publiés. Merci enfin à celles dont l'appui me fut indispensable pour réaliser cette étude: Hedwige, mon épouse, et nos filles Catherine, Chantal et Dominique.

La Racine  
16 mars 1991  
G.L.